

## WIFRED LE VELU ET SES FRÈRES

### La Légende et l'Histoire

Pierre Ponsich

A la chère mémoire de Ramon d'Abadal i de Vinyals et de Miquel Coll i Alentorn

«Amb el senyor Ponsich, i sense saber-ho, hem coincidit contemporàniament en l'estudi del mateix tema.

.....

No crec que aquesta dualitat hagi suposat mia pèrdua d'esforç: [...] quan concretament toquen un mateix assumpte, en la concordança s'afirma la seguretat, en la divergència s'assenyala la precarietat que tenen sovint les interpretacions històriques. Motiu de més per afinar-les indefinidament.»

Ramon d'Abadal i de Vinyals

(Introducció de *Com Neix i Com Creix un gran monestir pirinenc abans de l'an mil:*

*Eixalada-Cuixà-Abadia deMontserrat*. 1956)

Wifred le Velu<sup>1</sup> est historiquement et à juste titre reconnu comme le fondateur de la dynastie comtale de Barcelone et, par conséquent, comme le père de la future Catalogne. Et c'est justement parce que la mémoire populaire a reconnu l'importance de son action que la légende - il faudrait même dire une pluralité de légendes - a très tôt enrobé l'histoire de sa vie d'un voile épais. À tel point, qu'il a fallu plusieurs siècles et des générations d'historiens pour séparer le vrai du faux et discerner la vérité historique; ce qui ne pouvait manquer, d'ailleurs, de peiner le grand nombre de ceux qui étaient - et souvent demeurent encore - invinciblement attachés à une légende érigée finalement en mythe national<sup>2</sup>.

Nous croyons cependant que rétablir la vérité purement historique n'enlève rien - et bien au contraire - à la glorieuse mémoire de Wifred, qui mourut réellement en héros, comme il avait vécu.

## I - La légende et son cheminement

Elle apparaît dès le XII<sup>e</sup> siècle, très probablement à Saint-Michel-de-Cuxa, comme l'a démontré Miquel Coll i Alentorn<sup>3</sup>, dans la première rédaction (entre 1162 et 1184) de la *Gesta Comitum Barcinonensium* (*Gesta comitum Barcinonensium*), publiée dans le *Marca Hispanica App. 404, col. 1295.* (Paris, 1688).

Selon ce texte qui, d'après son auteur anonyme, se réfère à la tradition des «anciens» («Antiquorum nobis relatione compertum est»), un «chevalier» appelé Guifred, originaire d'Arrià, en Conflent, «fameux par ses richesses, sa force en armes et sa valeur en conseil», obtint du roi de France, grâce à sa prouesse, le Comté de Barcelone. Mais un jour, venu à Narbonne sur l'ordre du roi des Francs, accompagné de son jeune fils, il tua un chevalier franc, qui l'avait insulté. Il fut arrêté de ce fait pour être conduit au roi. Mais, à l'occasion d'une nouvelle querelle, survenue non loin du Puy de Sainte-Marie<sup>4</sup>, il fut assassiné par ses gardiens et son jeune fils, Guifred, livré au roi des Francs, lequel, navré de l'événement, accueillit l'enfant avec bienveillance et le confia pour son entretien et son éducation au comte de Flandres. Devenu adolescent, le jeune homme séduisit la fille du comte, à l'insu de tous, sauf de la comtesse sa mère qui, ayant découvert le fait, conseilla au garçon de regagner son pays, déguisé en pèlerin, après lui avoir fait jurer, cependant, d'épouser la jeune fille, dès qu'il aurait收回ré le domaine paternel. Il parvint ainsi dans le comté de Barcelone, où sa mère, qui vivait encore, le reconnut grâce à une pilosité particulière (d'où son surnom). Présenté par elle aux nobles et barons, demeurés fidèles à la mémoire de son père, ceux-ci le prirent pour seigneur et, peu après, avec leur accord, le jeune Guifred occit publiquement le comte Salomon, Franc de nation, qui avait succédé à son père au comté de Barcelone, «et c'est ainsi qu'il obtint le comté, depuis Narbonne jusqu'en Espagne». Après quoi, fidèle à sa promesse, il envoya des messagers en France pour réclamer sa fiancée, qu'il épousa. Ayant收回ré la grâce et l'amitié du roi et étant demeuré quelque temps à la cour, la nouvelle arriva d'une invasion sarrasine, qui venait de s'emparer de la majeure partie de sa terre. Le roi, dans l'impossibilité de l'aider, lui promit que, s'il pouvait chasser les «Agaréniens», le comté de Barcelone resterait à jamais dans sa seigneurie et celle de son lignage. Guifred, ayant recruté nombre de barons francs parvint effectivement à repousser les infidèles «jusqu'aux frontières de Lleida». «Et voici comment [conclut le chroniqueur], du pouvoir royal, ladite seigneurie de Barcelone passa aux mains de nos comtes.»

Ce roman, déjà perçu comme une fable par Pierre de Marca et Étienne Baluze, auteurs du *Marca Hispanica* était encore partiellement accepté comme historique par des historiens catalans du XIX<sup>e</sup> siècle, aussi éminents que Prosper de Bofarull (*Los contes de Barcelona vindicados*, 1836) ou Víctor Balaguer (*Historia de Cataluña y de la corona de*

Aragón, 1860); et même, au XX<sup>e</sup> siècle, des auteurs tels que Alfons Roure (*Historia Popular de Catalunya*, 1919) ou Ferran Soldevila (*Esbós de la Història de Catalunya, 1924-1925*) ne se résignaient pas à l'abandonner. Ceci, par suite d'un attachement tout sentimental à un mythe historique qu'était venu embellir, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, l'émouvante légende du blason catalan des «quatre barres» rapportée pour la première fois par Pere Anton Beuter (*Crònica d'Espanya*, 1551)<sup>5</sup>. Et encore faudrait-il citer, pour mémoire, les «légendes satellites» du dragon de Saint Llorenç del Munt par Zinofré Barcino de Arrià, contée par Esteve Barelles (*Centuria de los famosos hechos del gran conde Bernardo Barcina...*, Barcelona, 1600); ou celle du frère Joan Gari, apparue dès le XV<sup>e</sup> siècle (Gari, violeur et assassin d'une fille de Guifred puis ermite repenti et, finalement, pardonné).

Miquel Coll i Alentorn a magistralement exposé la naissance, le cheminement et les additions de la légende, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, et nous n'avons fait ici que résumer l'essentiel de son travail<sup>6</sup>.

Fort de sa démonstration de la naissance relativement tardive, à Cuxa, de la légende, il a conclu à sa non-historicité, suivi à cet égard par Ramon d'Abadal, l'un et l'autre admettant tout au plus la localisation, à Rià, des origines de Wifred. C'est le seul point sur lequel nous avons cru devoir exprimer un avis différent, dans le compte-rendu que nous fîmes de ce travail dès 1954<sup>7</sup>. L'étude approfondie des textes relatifs à la gestion du Comte Salomon - lui aussi personnage historique qui cependant ne fut jamais Comte de Barcelone, mais seulement d'Urgel-Cerdagne - démontre en effet, nous le verrons plus loin, son hostilité permanente à ses prédécesseurs, en Conflent, en Cerdagne, ainsi qu'à leurs descendants: qu'il s'agisse du Comte Bera I de Razès et de Barcelone (801-820), qui gouverna le Conflent, comme le firent, un temps, son fils, Argila (844) et son petit-fils Bera II (848) ou du comte d'Urgel-Cerdagne et Marquis de Gothie Suniefred, père historique de Wifred le Velu, disparu vers 848, ou de ses enfants. Une hostilité qui avait dû laisser quelques traces dans les archives de Cuxa et qui expliquerait la tradition de l'avènement de Wifred grâce à un coup de force, dont Salomon aurait été victime. Déjà, avant nous, Joseph Calmette - bien qu'il n'eût pas perçu l'hostilité de Salomon - considérait comme psychologiquement improbable que le rédacteur de la légende, visant à magnifier la figure de Wifred, lui ait gratuitement imputé le meurtre de Salomon, alors que, selon son récit lui-même, celui-ci n'avait eu aucune part, ni responsabilité dans l'assassinat de son père, Guifred d'Arrià (Suniefred).

Venons-en maintenant aux faits historiques certains, débarrassés des oripeaux de légendes tenaces et tels que Ramon d'Abadal et Miquel Coll i Alentorn, plus que personne de nos jours, ont contribué à les établir.

## II - Origines véritables de la famille Wifredienne

Nous ne retracerons pas ici tout au long les débats dont le problème a fait l'objet de la part des meilleurs historiens, principalement depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours, renvoyant à cet égard à la bibliographie (succinte) ci-après et nous en tenant seulement à ce qu'il faut considérer désormais, comme établi.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les perspicaces auteurs de l'*Histoire Générale du Languedoc* avaient prouvé, sur la base de documents authentiques, que le père de Wifred le Velu et de ses frères n'était autre que Suniefred, comte d'Urgel-Cerdagne au moins dès 840, devenu Marquis de Gothie dès 844 par la grâce de Charles le Chauve. En outre, ils n'avaient guère hésité à l'identifier avec le futur comte et marquis «le fidèle Suniefred», confirmé en 829 par l'empereur Louis le Pieux dans la possession de l'alleu de Fontcouverte (près de la Grasse), «tel son père Borrel l'avait tenu auparavant». Et ils supposaient que celui-ci, selon toute probabilité, n'était autre que le comte Borrel, qui joua un rôle important dans les campagnes menées en marche d'Espagne, en vue d'atteindre le cours de l'Ebre, entre les années 796 et 809, sinon 812<sup>8</sup>. Cette filiation paternelle fut dès lors considérée comme un fait acquis et ce n'est qu'en 1851 que l'érudit montpelliérain Joseph Tastu dans une Note sur l'origine des Comtes héréditaires de Barcelone et d'Empuries-Roussillon, à partir d'une charte du cartulaire de Cuxa, désignant un Bellon comme aïeul du comte Miron I le Vieux (frère de Wifred le Velu), en conclut que ce Bellon devait être le comte de Carcassonne de ce nom, cité une seule fois rétrospectivement dans une charte de 857 («Précepte de Pépin I d'Aquitaine pour la Grasse», *Hist. Lang.* II, Pr. 95), comme père de Gisclafred [et sans doute père d'Oliba I]. Le comte Bellon devait donc être le père de la comtesse Ermessinde, épouse de Suniefred et mère de Wifred et de ses frères: ce qui expliquerait la parenté, par ailleurs attestée, de ceux-ci avec les comtes Oliba II de Carcassonne et Acfred de Razès. Tout ceci fut généralement accepté; mais devait encore être remis en question par Joseph Calmette («Les Origines de la première Maison comtale de Barcelone». *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'Ecole française de Rome*, XX, 1900), lequel proposa une thèse nouvelle (Suniefred, fils d'Aznar Galindo, un aragonais qui fut un temps comte de Cerdagne), thèse qu'il abandonna finalement en 1947<sup>9</sup>. Enfin, Ramon d'Abadal crut pouvoir avancer que le «grand-père Bellon» de Miron I devait être compris comme le grand-père paternel, du seul fait que la branche paternelle ou maternelle n'était pas précisée. Ce faisant, il allait trop loin, dans son désir de simplification, mais l'autorité justement acquise par ce maître des études carolingiennes catalanes fit qu'il fut (et demeure encore) généralement suivi. Bien qu'il soit lui-même revenu, avant sa mort (1970) à la thèse de l'ascendance maternelle, opinion exprimée dans une publication post-hume: *El temps i el regiment del comte Guifred el Pilós*. Barcelone, 1989, pp.106 - 107 et 124 (dans laquelle est annoncée une note plus développée, restée pour le moment inédite).

C'est la thèse que, pour notre part, nous avons toujours retenue et renforcée par des arguments nouveaux<sup>10</sup>. Ce qui devrait clore enfin le débat.

C'est très probablement, en effet, le comte Borrel (Borell, en catalan) qui eut la tâche de relever Urgel de ses ruines, après le passage dévastateur, en 793, d'Ab-el-Mélik, lequel, après avoir razzié le Roussillon et le Narbonnais, arrêté devant Carcassonne à la sanglante bataille de l'Orbiel (et non pas de l'Orbieu) par le Comte Guillem (Guillem «de Gellone») rejoignait l'Espagne, chargé de butin. C'est, en tous cas, à partir du comté d'Urgel, dont il devait être titulaire - comme l'a admis R. d'Abadal - qu'il entreprit avec succès, en 797, la réoccupation du Comté d'Ausona (Vic) (qui sera plus tard abandonné par les Francs à la suite de la révolte du Goth Aizo en 826). En 798, Borrel était mis par Charlemagne à la tête du Comté d'Ausona, où il s'empressa d'occuper et de fortifier les anciennes forteresses d'Ausona, de Cardona et de Casserres (Castriserra). Entre 804 et 812, Louis le Pieux, mis par son père à la tête du Royaume d'Aquitaine, lança plusieurs expéditions contre la place de Tortosa, unique tête de pont sur l'Èbre, peut-être en 806-807 et encore en 809. L'armée franque atteignit une première fois le confluent du Cinca et de l'Èbre (selon «l'Astronome»), sous le commandement des comtes Lsembard, Adémar, Bera I de Barcelone et Borrel d'Urgel-Ausona; mais les Francs durent battre en retraite, après de violents combats. Une seconde tentative, en 808, n'eut pas plus de succès. Toujours selon l'Astronome, une troisième expédition, à laquelle participait Borrel, aurait permis aux Francs de s'emparer de Tortosa, après un siège de 40 jours. Mais ils ne purent finalement s'y maintenir. Après 812, ils préférèrent rester sur la défensive, le Llobregat constituant désormais, pour longtemps, la frontière méridionale de la Marche et du comté de Barcelone. Quant au comte Borrel, il n'est plus question de lui après 809<sup>11</sup>. Ce qui est certain, c'est qu'il était mort, lorsqu'en 829, Louis le Pieux confirma à son fils, le «fidèle» Suniefred, la possession de l'alleu de Fontcouverte, à la limite des pagi de Narbonne et de Carcassonne. En 1933, l'érudit catalan J. Sala i Molas a attiré l'attention sur un fait curieux et suggestif: en 902, le domaine de Camplong, limitrophe de la villa narbonnaise de Fontcouverte, se trouvait entre les mains d'une Sesenanda, veuve de Wadalde, mère d'un Miron et d'une Rachilde (deux noms héréditaires dans la famille wifrédiennne) qui paraissait bien être la même que la Sesenanda, attestée par ailleurs comme étant la fille ainée du Comte Suniefred<sup>12</sup>.

Dès 839-840, sinon quelques années auparavant, Suniefred a succédé à son père Borrel à la tête du comté d'Urgel-Cerdagne. Le 3 janvier 840, le comte Suniefred faisant une importante donation à la cathédrale Sainte-Marie, exprimait en termes émouvants sa reconnaissance à l'empereur Louis le Pieux et rappelait l'oeuvre de restauration accomplie «par ses parents», c'est-à-dire par le comte Borrel et son épouse (dont le nom ne nous a pas été transmis): «Moi, Suniefred, le plus humble et le plus minime de tous les servi-

teurs de Dieu, grâce à l'amour du Seigneur et à l'aumône du susdit très-pieux et très-clément [empereur] Auguste [...] de qui j'ai reçu le pouvoir que je détiens, je donne et concède à l'église de ma Dame Marie, toujours Vierge, du siège d'Urgel, laquelle anciennement construite par les fidèles et détruite par les infidèles, a été restaurée par nos parents, comme cela est connu sans équivoque par beaucoup qui savent etc [...]. En 842, Suniefred repoussera avec succès une nouvelle tentative musulmane sur les confins de la Cerdagne, conduite par Musà ibn Musà. D'où, en 843, l'importante donation, en alleu propre, que lui fit Charles le Chauve, de Prades en Conflent, de la vallée d'Andorre et des *villae* de Sompson et Mondellà, en Cerdagne. Peu après, à une date non précisée, le comte Suniefred faisait don au monastère de Sainte-Marie d'Orbieu (la Grasse) et à son abbé Hélie de la villa de Prades et de son annexe de Mata: ce qui suggère un attachement particulier et peut-être une dette vis-à-vis de ce monastère, limitrophe de Fontcouverte et de Camplong (qui devaient lui revenir plus tard). Un attachement certain (Suniefred aurait pu y être élevé et instruit?) qui se perpétuera pour plusieurs générations de ses descendants<sup>13</sup>. En 844 enfin, après l'exécution du rebelle Bernard de Septimanie au siège de Toulouse, le comte Suniefred est nommé par Charles le Chauve Marquis de Gothie<sup>14</sup>. Ce fut là l'apogée de sa carrière et il n'est plus question de lui par la suite, R. d'Abadal a supposé avec vraisemblance qu'il fut victime de la révolte du jeune Guillem, fils de Bernard de Septimanie, lequel se rendit maître par un coup de force d'Empuries et de Barcelone en 848, avant d'être lui-même pris et exécuté en 850. À partir de ce moment, des comtes francs seront successivement titulaires du comté de Barcelone et du Marquisat de Gothie: Aleran (850-852), Odalric (852-857), Humfrid (857-863), Bernard «de Gothie», fils de Blichilde (863-878).

### **III - Salomon, comte d'Urgel-Cerdagne (v.850? - v.870?) et l'avènement des fils de Suniefred**

Contrairement à ce qu'affirment les *Gesta*, Salomon ne fut jamais Comte de Barcelone, mais seulement comte d'Urgel-Cerdagne et, au même titre, de Conflent, où il succédait aux descendants de Bera I de Razès et de Barcelone, Argila (844) et Bera II (847).

De l'administration du Comte Salomon, il reste historiquement trois chartes authentiques, dont une originale, outre une intéressante mention dans la chronique quasi-contemporaine du moine Aimion (*Translatio Sancti Vicentii*, L. 1, cap. VIII, dans la *Patrologie Latine* de Migne, T. CXXVI), lequel le qualifie de comte de Cerdagne et raconte comment il s'entremit auprès de l'émir de Saragosse, vers 863-864, en faveur de l'abbé de Saint-Vincent de Castres, pour obtenir la remise des reliques de ce martyr de Saragosse.

Le premier acte conservé de son administration est une notice de plaid du 26 avril 862, tenu sous sa présidence, avec l'assistance de son vicomte Adalelme, au bourg d'All, en

Cerdagne. Son tribunal y restitue à Witisele, neveu et ayant droit d'une dame Aylo - elle-même fille du comte Azuar Galindo - la villa de Cedret (Settereto), en Cerdagne, que le «comte Hunifred» [Suniefred] lui aurait «illégalement» enlevée, au profit de son fidèle Isarn.

Le second est une autre notice de plaid, tenu sous sa présidence en Conflent, au château comtal de Sant Esteve de Pomers (Clarà), nid d'aigle sur la pente nord du Canigó, le 22 mars 865. Après l'audition de nombreux témoins, le tribunal comtal dût reconnaître au monastère de la Grasse la possession de la villa de Prades et du vilar voisin de Mata, dons du comte Suniefred et de son épouse Ermessinde, dont Salomon avait contesté à tort la légalité, sous prétexte que ces territoires relevaient du fisc royal (*partibus regis*). Et il est important de souligner qu'il s'agit ici d'une charte originale, longtemps conservée à Prades<sup>15</sup>. Cette donation avait dû avoir lieu peu après 844 et avant 848, date probable de la disparition du comte Suniefred. C'est également dans cette fourchette qu'il faut situer la première mention de la comtesse Ermessinde, son épouse.

Le 18 août 868, enfin, un troisième jugement du tribunal comtal, présidé au nom de Salomon par le vicomte Eldesind rejettait également la prétention du comte, qui contestait la légalité de plusieurs donations d'alleux en faveur du monastère de Saint-André d'Exalada (Canavelles, Tresvalls, Ceny, en haut-Conflent, faites auparavant par Anna et Protrude, respectivement petite-fille et fille du comte de Razès Bera I (nommé Comte de Barcelone en 801), prédécesseur de Salomon en Conflent<sup>16</sup>.

De ces trois plaids, il résulte donc que le comte Salomon contestait à tort, comme l'ont prouvé tous les témoins, les donations faites par Bera I et ses descendants, comme - à tort ou à raison - celles du comte Suniefred, prétendant faussement, dans les deux derniers cas, que les biens donnés relevaient du fisc et du «bénéfice comtal». Cette hostilité, particulièrement à l'égard d'Exalada, explique pleinement les précautions extraordinaires et les craintes manifestées par Protasius et ses frères de Saint-Germain-de-Cuxa, lors de leur adhésion (vers 864) au monastère d'Exalada. Ils ne donnent leurs biens à cette communauté (fondée en 840) qu'à valoir après leur mort (ils sont six), précisant qu'ils agissent ainsi «par la nécessité où ils sont de craindre d'en être chassés» (*necessitate timendi [...] et si nos dejecti fuerimus de into loco*): auquel cas, ils retiendraient tous leurs biens en leur pouvoir (*omnia nostra en potestatem in retineamus*). Et il semble bien que, durant une dizaine d'années (de 854 à 864), les moines d'Exalada s'étaient vus obligés de quitter les lieux, que leur avait pourtant confirmé, en 847, le Comte Bera II fils du Comte Argila et petit-fils de Bera I. Ce pourquoi, lorsque Miron II, devenu le maître du Conflent, sollicitera de Charles le Chauve un privilège de protection pour Exalada, qui sera accordé le 5

août 871, il préférera faire l’impasse sur la première fondation de la communauté (840), ne la faisant remonter qu’au temps de Protarius<sup>17</sup>.

Qu’elles fussent toutes erronées ou non, ces contestations témoignent en tous cas de l’hostilité foncière de Salomon à ses prédécesseurs et à leur famille. Et l’insuccès, en deux cas sur trois, de ses prétentions suggère que - qu’il fut Franc, comme le veut la légende, ou non<sup>18</sup> - il était surtout un intrus dans ses comtés, mal informé et sans attaches locales, à l’inverse justement de ses prédécesseurs. Mais il y a encore plus grave et significatif. Il est avéré que, sous son gouvernement, la spoliation des enfants de Suniefred fut au moins tolérée, sinon encouragée. C’est ce que prouve une notice de plaid, de peu postérieure à la prise de pouvoir de Wifred le Velu et de ses frères, notice datée des années 873-874. En vertu de ce jugement, Miron I obtint, après audition des témoins, la restitution de l’alleu de Saint-Vincent de Camplong (territoire du château de Vernet), hérité de son grand-père [maternel] Bellon, lequel avait été usurpé [sous Salomon] par un certain Sesendrara, qui l’avait ensuite injustement vendu aux prêtres Candianus et Amandius: deux frères que nous voyons figurer le 22 mars 865, au tribunal comtal de Salomon! Et, le 23 mars 863, ces mêmes personnages avaient cédé à l’évêque d’Elna la moitié d’une terre « acquise par achat» dans les adjacences de Camplong<sup>19</sup>. Il ressort, en un mot, des rares documents dont nous disposons que les amis et familiers de Salomon furent les spoliateurs des enfants du comte Suniefred et que ceux qu’il persécuta furent les amis de ces derniers.

Il est enfin un élément psychologique qui est en faveur de la véracité de la légende quant au coup de force qui mit fin au gouvernement de Salomon. Nulle part, en effet, il n'est dit que celui-ci fut responsable, directement ou indirectement, de l'arrestation et du meurtre de «Wifred d'Arria» - Suniefred. Son seul tort, dans la légende, est d'avoir été nommé à sa place. Ce qui n'empêche pas Wifred, avec l'accord de ses fidèles, de résoudre le problème par le meurtre. Il n'est guère concevable qu'un moine de Cuxa, uniquement désireux de magnifier le héros fondateur de la Maison comtale de Barcelone, ait pu choisir délibérément de lui faire inaugurer sa glorieuse carrière par un homicide aussi gratuit. Il lui a même échappé que Salomon avait été hostile aux enfants de Suniefred (ce qu'une étude du cartulaire de Cuxà eût peut-être pu lui suggérer). Il n'a donc fait que rapporter, sans se poser de question, un fait que, comme il le dit lui-même en commençant, il tient «du récit des anciens» (*antiquorum nobis relatione compertyment*)<sup>20</sup>.

D'autre part, Salomon disparu (vers 869-870), ce sont bien les fils de Suniefred qui lui succèdent, tout d'abord en Cerdagne et en Conflent. Et nous constatons que les moines d'Exalada et Protassius, bientôt premier abbé de saint-Germain-de-Cuxa (879), auparavant en butte aux tracasseries du comte Salomon, trouvent au contraire un appui chaleureux et efficace auprès du comte Miron qui obtint pour eux de Charles le Chauve,

dès 871, un précieux privilège de protection: ce pourquoi ils le célèbrent comme leur bienfaiteur insigne.

À son lit de mort, Protasius gardait encore le souvenir des persécutions de Salomon et croyait nécessaire, s'adressant au comte Miron, de proclamer l'origine légitime des donations faites au monastère par lui-même, comme par le comte Miron «et ses parents»: «car nous n'avons rien retenu qui vienne du fisc mais seulement notre alleu propre et le vôtre, que vous nous avez dignement délivré dans votre aumône et celle de vos parents. Et agissez toujours, notre Maître et Seigneur, de cette même manière salutaire, afin que nul n'ose plus inquiéter ce monastère, mais que ses moines puissent prier pour nous en toute quiétude et se complaire dans ce siècle à servir Dieu et vous-même. Et pourquoi en dire davantage? Peu de mots conviennent au Sage... »<sup>21</sup>.

#### **IV - L'Historie de Wifred le Velu et de ses frères, dans le dernier tiers du IXè siècle**

A - Miron I, dit «le Vieux», Comte de Conflent (v.870), Comte de Roussillon (878-896)

Venons-en maintenant à l'histoire réelle des «Wifrédiens», sur la base des documents authentiques subsistants, concernant Wifred le Velu et ses frères<sup>22</sup>.

S'il n'est plus question du Comte Salomon après le plaid de 868, le Comte Miron I apparaît comme maître du Conflent probablement à partir de 970: puisque c'est lui qui sollicite et obtient de Charles le Chauve un précepte de protection, capital pour ses amis d'Exalada-Cuxa, daté du 5 août 871. Il en résulte que, dès ce moment, Wifred était également, et tout au moins, maître du comté d'Urgel-Cerdagne. Ce n'est cependant qu'en 873 que celui-ci apparaît pour la première fois, avec son frère Miron et leurs cousins-germains, les Comtes Oliba II de Carcassonne et Acfred I de Razès, dans l'acte de consécration de Sainte-Marie de Formiguères, en Capcir, par l'archevêque de Narbonne Sigebod. Ce qui prouve que les uns et les autres se partageaient le pouvoir comtal dans ce pays autrefois dépendance du comté de Razès, gouverné avec le Conflent par Bera I et ses descendants.

Grâce au cartulaire d'Exalada-Cuxa, il subsiste des notices de plaid du tribunal du comte Miron I, datées de 874 et 875, ainsi que des actes d'échange ou d'achats de terres par le comte, de 873 à 876, terres qui seront données ensuite au monastère.

À partir de 876, de graves troubles agitèrent la région. Miron, fils de Bera [II de Razès], allié au vicomte de Carcassonne Fredarius, entra en révolte et tenta de s'emparer du comté de Razès. Ce fut un échec, qui lui vaudra, en 877, la confiscation de ses biens «situés en divers comtés de Gothie» par Charles le Chauve, au profit de la famille de Carcassonne (11 juin 877), acte publié par l'*Histoire générale du Languedoc* (t. II, Pr. 194).

À la même époque ou un peu après, les fils de Suniefred paraissent avoir pris à leur tour l'offensive contre le puissant Marquis Bernard de Gothie, également Comte de Roussillon (Roussillon propre et Vallespir). Le moment était propice: Charles le Chauve, après la mort de son neveu l'Empereur Louis II (12 août 875) était parti en Italie le 1er septembre, à la tête d'une forte armée pour se faire couronner Empereur (25 décembre) et Roi d'Italie (31 janvier 876). À la mort de son frère Louis le Germanique (28 août 876), le nouvel Empereur tenta aussi de mettre la main sur son héritage, mais Louis le Jeune, second fils du Germanique, lui infligea la grave défaite d'Andernach (8 octobre 876). Enfin, au printemps de 877, Charles entreprendra une nouvelle grande expédition en Italie, pour répondre à l'appel du pape Jean VIII, impuissant à se protéger des Sarrasins. Ce départ fut le signal d'une révolte des grands -parmi lesquels, Bernard de Gothie-, révolte dont Carloman, fils aîné de Louis le Germanique, se préparait à profiter pour envahir la France. À ces nouvelles, l'empereur se hâta de rebrousser chemin vers les Alpes, mais il mourut le 6 octobre 877, à Avrieux, près du Mont Cenis, laissant son fils et héritier Louis le Bègue dans une situation fort embarrassée, que l'audace croissante des pirates normands rendait encore plus critique.

Les fils de Suniefred, alliés au vicomte de Narbonne Lindoin (ou Leodovinus), enregistrent des succès et envahirent au moins le Roussillon propre et le Narbonnais, malgré l'énergique résistance du marquis Bernard. Pendant ce temps, le pape Jean VIII, fuyant ses ennemis romains, avait débarqué en Arles (11 mai 878), informé par l'archevêque Sigebord de l'invasion du Narbonnais par Miron et ses frères, il fulmina (le 10 juin) une lettre comminatoire à l'adresse de Miron et de son frère le clerc Suniefred, laquelle témoigne des ravages exercés durant cette lutte déjà typiquement féodale: «Tu as réduit, dit le pape à Miron, la terre de Septimanie tout entière en désert; les églises, à ce qu'on assure, tu les as arrachées à leurs ministres; les châteaux de ce pays, tu les as envahis par ruse et par fraude. C'est pourquoi, poussés par la nécessité, les hommes du glorieux Marquis Bernard, accourant en foule pour s'opposer à ta rage, exerçaient à leur tour divers ravages sur la même terre [...] Nous avons appris aussi que le vicomte Lindoin a usurpé - je l'énonce avec horreur - a usurpé le pouvoir sacerdotal dans le diocèse de Sigebord, archevêque de Narbonne, et a préposé tes prêtres à ses églises, situées sur tes terres [...] Quant à toi, Huefrif [Suniefred], nous avons appris avec douleur que tu avais apostasié le diaconat et la vénérable vie monacale [...] » (Migne. *Patrologie latine*, T. CXXVI, N° 122, col. 775). Il est probable que cette lettre pontificale, qui menaçait les intéressés d'excommunication et les invitait à venir se justifier au Concile de Troyes, alors en préparation, ne fut pas sans effet sur Miron et les siens et tempéra quelque peu leur ardeur belliqueuse.

Mais Bernard de Gothie, trop confiant dans ses forces, accumula fautes sur fautes. À la mort de Charles le Chauve, il était, avec Boson de Provence, Hugues l'Abbé, Bernard

Plantevelue et l'impératrice Richilde, l'un des principaux chefs des révoltés, qui refusèrent de reconnaître Louis le Bègue. Finalement, la médiation de l'archevêque de Reims Hincmar dissocia la coalition un moment triomphante. Louis le Bègue fut reconnu à Compiègne, moyennant la promesse que chacun serait maintenu dans ses honneurs, et Hincmar le couronna solennellement le 8 décembre 877. Seul, Bernard de Gothie, soutenu par son clan familial (Emmeznon, son frère, comte de Poitiers, ses oncles Geoffroi, comte du Maine, et Gozzlin, abbé de Saint-Germain des Près) persista dans la révolte et interdit l'accès de Bourges (il était aussi Comte de Berry) à l'archevêque Frotaire, nommé par Jean VIII grâce à la faveur royale, malgré l'opposition du haut-clergé, en 876. Et, pendant ce temps, ses parents soulevaient la Neustrie.

Dès lors, Bernard de Gothie devra compter avec l'hostilité du terrible Bernard Plantevelue, Comte d'Auvergne et de Toulouse (fils de Bernard de Septimanie), longtemps son allié, qui joue maintenant la carte de la fidélité. Et nous avons peut-être là une des clefs de l'échec de Miron, fils de Bera, dont les adversaires (Oliba de Carcassonne et Acfred) avaient l'appui de Plantevelue, tandis que Bernard de Gothie finit par réunir tout le monde contre lui.

Louis le Bègue, en effet, réconcilié avec son cousin Louis le Jeune, roi de Germanie, marcha sur la Neustrie et, moyennant quelques concessions, obtint la soumission de Geoffroi et de ses fils. Mais c'est en vain que le pape Jean VIII cita Bernard de Gothie au Concile de Troyes pour répondre de son attitude au sujet de l'archevêque Frotaire. Finalement, Bernard fut excommunié et le roi distribua ses bénéfices aux principaux grands (11 septembre 878). Plantevelue aurait, à cette occasion, obtenu la Gothie et, sans doute aussi, le Berry<sup>23</sup>. Ce fut le signal de la débâcle pour l'ambitieux Bernard de Gothie, bien qu'il ait poursuivi longtemps la lutte, notamment en Bourgogne, plus tard même, semble-t-il, aux côtés de Boson, lorsque celui-ci, après la mort de Louis le Bègue (11 avril 879), se fit proclamer roi de Bourgogne et de Provence (15 octobre).

Du même coup, les fils de Suniefred obtinrent la reconnaissance de Louis le Bègue (11 septembre 878) et reconquirent Louis III, sinon dès la mort de son père (11 avril 879), du moins à partir de son couronnement, le 8 décembre. Désormais, à la tête de l'ancien comté du Roussillon reconstitué (Roussillon, Vallespir et Conflent, comme le diocèse d'Elna) le comte Miron se préoccupa, en Conflent, de secourir la communauté d'Exalada-Cuxa, victime d'une crue gigantesque de la Têt, (octobre 878) , qui emporta Saint-André d'Exalada. De janvier à février 879, le tribunal comtal de Miron préside tour à tour, dans l'église Saint-Martin d'Estuher et dans celle de Saint-Martin de Clarà, aux enquêtes testimoniales, pour la reconstitution du chartrier emporté par les eaux. Et, le 19 juin de la même année, les survivants du désastre s'installent officiellement à Saint-Germain-de-Cuxa, fondé (dès avant 868) sur son alleu propre, par le Roussillonnais Protasius «le Convers».

Enfin, le 1er décembre 878<sup>24</sup>, nous voyons la comtesse Ermessinde, ses fils les comtes Radulfe et Miron et la comtesse Quixilo [épouse de ce dernier] donner «Tous ensemble en un (*simul in unum*) à Saint-André Apôtre et à Saint-Germain Confesseur du Christ» des alleux «dans la vallée de Conflent, dans les adjacences du château de Vernet (Castell), à savoir: l'église de Saint-Vincent avec son territoire [...] et l'alleu appelé Camplong [...]; «et, au port d'Infocato [...] l'église Saint-Pierre, avec ses dîmes, prémices et toutes oblations». La charte est datée «anno primo quo cepit regnare rex Carolus». Les donateurs ont signé dans le même ordre, mais la signature «Guifred, comte» y apparaît après celle d'Ermessinde (et pourrait être une interpolation de la copie du X<sup>e</sup> ou du XI<sup>e</sup> siècle). Radulfe apparaît ici pour la première fois avec le titre de comte. Époux de Relindes, soeur probablement de «l'infidèle Miron, fils de Bera» [ II ], à qui sa révolte en 876-877 avait valu la confiscation de ses biens par Charles le Chauve, il avait bénéficié, avec son épouse, d'une importante donation d'Anna, fille de Rotrude et du comte d'Emporries Alaric, petite-fille par sa mère de Bera I de Razès (et de Barcelone) et donc cousine-germaine de Bera II. Dans cet acte de donation, du 22 avril 876, la donatrice ne fait pas allusion à sa parenté avec Relindes - pour des raisons qu'il est facile de deviner, vu la situation du moment -, se contentant de dire que les motifs de ce don exceptionnel «demeurent connus de plusieurs»<sup>25</sup>.

Le premier témoignage de l'activité du comte Miron en Roussillon propre nous est fourni par une charte du *Liber Feudorum Major*, lequel n'en donne malheureusement qu'une analyse succincte, tout en la datant, par une erreur manifeste «du 30 avril 1134»: «carta venditionis quem fecit Bella femina Mironi comiti super villa de Argilariis.» (*LFM*, ed. F. Miquel Rosell, vol. II, N° 775). Elle devait être datée: «2 des calendes de mai au premier du roi Louis, fils de Louis VI le Gros, dont le règne commença le 1er août 1137». La véritable date étant: le 30 avril 879 (1<sup>re</sup> année du roi Louis III, fils de Louis II le Bègue (+ le 30 avril 879).

Le 6 janvier 883, le comte Miron achetait à un certain Gualafonsus la villa de Palol, en amont d'Elna. Ce territoire, siège d'un «marché public», avait appartenu aux comtes de Razès et de Conflent, car il figure parmi les terres que la comtesse Rodrude avait cédées, en 846, à son fils Auriol (*Marca Hisp.* App. 62). À la mort d'Auriol, ses biens étaient passés à sa soeur Anna, qui en avait disposé en faveur de Radulfe et Relindes: Palol excepté, toutefois, parce que vendu auparavant à Gualafons<sup>26</sup>.

Au mois de mai 888, une véritable réunion de famille eut lieu, sans doute en Conflent, que paraît avoir motivé le décès de la comtesse Ermessinde. Selon une charte<sup>27</sup>, copiée par D. Vaissette sur un original très abîmé et lacunaire, «Sesenanda, Suniefred, Wifred, Comte, Radulfe, comte, Miron, Comte» donnent à Suniefred, abbé de Sainte-Marie d'Orbieu, ce

qu'ils possèdent en alleu de leurs parents dans la villa de Prades, en Conflent, avec l'église en l'honneur du Saint Sauveur et son territoire. Ils le font, disent-ils, «pour le remède du seigneur Suniefred, leur père, et de dame Esmessinde, leur mère». La datation, incomplète, porte; « [...] mai, l'année où mourut Charles, empereur, le Christ régnant, en attendant un roi [...].» Suivent les signatures, dans le même ordre: Sesenanda, S. Suniefred, S. Wifred, S. Radulfe, S. Miron, S. Chixilanes, suivies de celles de cinq témoins. (Chixilanes n'est autre que la comtesse Quixilo [citée dans la charte de 878] qui ne fait pas partie des donateurs, mais n'est ici que le premier des six témoins). Cette charte a, entre autres, l'intérêt de nous donner une liste des enfants du comte Suniefred et de la comtesse Ermessinde dans l'ordre de naissance. On ne connaît aucune autre mention de Sesenanda, leur fille aînée, jusqu'à ce que J. Sala i Molas ait publié une charte inédite (voir note 12), dans laquelle elle apparaît comme propriétaire du domaine de Camplong, limitrophe de Fontcouverte, en Narbonnais, qu'elle donnait, en 902, à la Grasse: argument décisif pour prouver que leur père était bien «le fidèle Suniefred, fils de Borrel» auquel Louis le Pieux avait confirmé en 829 le domaine de Fontcouverte. Quant au clerc Suniefred, qui apparaît ici comme l'aîné des garçons - et qui n'avait pas participé à la donation de 878 - il avait sans doute été offert à l'église, comme garçon premier-né, suivant une coutume dont on a de nombreux exemples. C'est lui que menaçait d'excommunication le pape Jean VIII pour avoir participé aux opérations menées par Miron en 877-878 contre Bernard de Gothie. Nous savons aujourd'hui que, devenu abbé d'Arles en 881, il fut le reconstructeur, entre 881 et 891, sur le site actuel, de ce monastère, d'abord fondé par l'hispanus Castellan (autour de 780) dans les ruines romaines des Bains d'Arles (aujourd'hui Amélie-les-Bains). Il mourut en 891, comme nous le verrons ci-après.

Par contre, un autre personnage aurait pu figurer parmi les donateurs: Riculfe, plus jeune fils du comte Suniefred, qui était évêque d'Elna dès 887, année où il assistait au concile provincial de Nîmes (15 août de cette année). C'est précisément le testament de l'abbé Suniefred qui prouve sa filiation. On lit dans cette charte, conservée dans les archives capitulaires d'Urgel<sup>28</sup>: «Nous Miron, comte, et Riculfe, par la grâce de Dieu évêque, qui sommes manumissoeurs de notre frère Suniefred, sommes donateurs à toi Radulfe [il s'agit d'un fils de Wifred le Velu, qui fut évêque d'Urgel]. Il est en effet certain et manifeste que, lorsque ledit vénérable Suniefred en vint à l'heure de la mort, encore plein de mémoire, [...] il nous ordonna et prescrivit de te faire, à toi Radulfe, une charte de donation de la villa de Dorres (villa Etorres), en comté de Cerdagne, etc. [...]»

Le Comte Miron I dut mourir au commencement de 896, car, le 12 mars de cette année, ses manumissoirs délivraient à l'église d'Elna et à l'évêque Riculfe le legs de tout ce que le comte possédait dans la ville («in vico Elna»)<sup>29</sup>.

## B - Wifred I, Comte d'Urgel-Cerdagne (v.870), Comte de Barcelone (878), Comte d'Ausona (879)

Tandis que le comte Miron, en ce dernier quart du IX<sup>e</sup> siècle, réussissait à reconstituer à son profit l'ancien comté du Roussillon dans son intégralité, Wifred le Velu, maître du comté d'Urgel-Cerdagne dès 869 ou 870, obtenait, en septembre 878, pour sa part des dépouilles de Bernard de Gothie, le comté de Barcelone. Mais on doit considérer comme acquis que le grand oeuvre de sa vie fut la tâche de réoccupation et de réorganisation du vaste comté d'Ausona, que son grand-père Borrel avait conquis en 797 et que la révolte d'Aizo de 826 -bien que terminée par un échec en 828- avait laissé, suivant tous les témoignages, ruiné et quasi-dépeuplé pour longtemps. C'est par là qu'en 842, le maure Musà ibn Musà avait tenté d'attaquer le comté d'Urgel-Cerdagne, invasion qu'avait pu arrêter de justesse son père le comte Suniefred, récompensé l'année suivante pour ce fait par Charles le Chauve.

Cette action prépondérante du comte Wifred sera rappelée quelque vingt-sept ans plus tard, au concile de Barcelone de 906, par l'évêque d'Ausona Idalguer (Idilcharius): «Après que la terre fut demeurée maintes années dépeuplée, le Seigneur en eût pitié et y suscita le très-noble prince Wifred et ses frères, lesquels, réunissant des hommes de différents lieux et nations, restaurèrent l'église ausonaise, avec son territoire, dans son état primitif.» Dans un jugement de 913, les colons de la vallée de Ripoll témoignent que « feu le comte Wifred était venu avec ses fidèles dans la vallée, demeurée déserte, l'avait aprissonnée, lui avait déterminé les limites [...] avait mis sa fille Emme à la tête du monastère de Saint-Jean, au nom du roi (*per vocem regis*): de façon que tous les hommes, qu'elle et celles qui lui succéderaient inviteraient à habiter dans ladite vallée, reconnaissent tenir leur terre de l'abbesse Emme et de ses moniales [...] et ce fut elle qui, dès lors, nous établit, nous-mêmes et nos pères, pour y habiter. Et là nous construisîmes des maisons et des fermes, créâmes des jardins, des vignes, des moulins et cultivâmes les terres hermès. Nous fîmes tout au bénéfice de l'abbesse Emme et, pour cela, nous devons tous le service à elle et à ses moniales, comme pour les autres propriétés qu'elles possèdent.» Dans un autre jugement du même jour, le mandataire de l'abbesse déclare qu' «alors que la vallée était déserte et inculte, vint le défunt comte Wifred, de bonne mémoire, [...] lequel, par mandat du roi (*per iussionem regis*), investit ladite abbesse desdits vilars, avec leurs limites et termes. Et l'abbesse mit les premiers hommes dans les vilars qu'ils habitent; et tous les édifices, maisons, fermes, jardins, vignes, moulins et terres qu'ils mirent en culture ils le firent en tout au bénéfice de l'abbesse [...] ».

Un siècle plus tard, dans l'acte de consécration de Sainte-Marie de Ripoll (977), le comte-évêque Miron, petit-fils de Wifred, rappelle que son grand-père «construisit le monastère de Ripoll en l'honneur de la Vierge Marie et que, après avoir chassé les Agaréniens qui alors y habitaient, il repeupla la terre déserte par le moyen d'aprisions.» Et, encore à la

génération suivante, l'évêque Oliba dira, au sujet de Montserrat, que «son arrière-grand-père “Guifred” l'enleva des mains des Agaréniens et le donna au monastère de Ripoll, par une charte de donation.» Ramon d'Abadal, à qui nous empruntons ces citations, a relevé des traces documentaires de l'intervention, dans la plaine de Vic, du frère aîné, le moine Suniefred, ainsi que les noms de quelques-uns des auxiliaires de Wifred: entre autres, un vicomte Franco et un «vicaire» (*vicarius*) Fedancius, lequel réédifia l'église de Manlleu, près de Vic<sup>30</sup>.

L'oeuvre de repeuplement débute dès 879 et s'étendit du Ripollès à la plaine de Vic, au Collsacabra, aux Guilleries, au Lluçanès, au bas-Berguedà, au Moianès au Pla de Bages et jusqu'au Montserrat et à Cardona. Il est probable que les nouveaux *pobladors*, issus, selon l'évêque Idalguer, «de différents lieux et nations», venaient surtout des régions immédiatement voisines: Cerdagne, Urgell, Razès et peut-être aussi de Gascogne et de Septimanie.

Wifred reconstitua ainsi l'ancien comté d'Ausona, qui faisait territorialement la liaison entre les comtés de Barcelone et d'Urgell-Cerdagne, qu'il détenait. Il commença à en relever les châteaux, abandonnés durant soixante ans: entre autres, Cardona, repeuplé grâce à une charte de priviléges, concédée aux nouveaux habitants. Quant à l'église ausonaise, avant de la restaurer dans son état primitif, le comte Wifred la confia aux bons soins du métropolitain de Narbonne Sigebod, jusqu'au moment où, après la mort de celui-ci, Théodard, nouvel archevêque de Narbonne, «à la demande du marquis Wifred, du clergé et du peuple ausonais» mit et ordonna un évêque propre à la tête du diocèse, ainsi définitivement rétabli: l'évêque Gotmar, prédécesseur d'Idalguer, qui avait été auparavant archiprêtre de Vic, et était déjà titulaire de l'évêché en 887. Gotmar construisit une nouvelle cathédrale hors de l'enceinte fortifiée ruinée, dans la plaine, près de la rivière. Et ce fut l'origine de «Vic» (*vicus*, le bourg), (comme ce fut aussi le cas à Urgel, où la «Seu» s'éleva également hors de la *ciutat*). On construisit, en fonction des noyaux de population, des églises paroissiales, avec des moyens forcément modestes. Ripoll devint, par l'intermédiaire de Wifred, le siège d'un monastère comtal, où il élira son tombeau; en 888, on y consacra l'église monastique de Sainte-Marie; en 890, l'église paroissiale de Saint-Pierre, près de la précédente. À deux heures de chemin, dès 885, on avait commencé la construction de l'église Saint-Jean (Sant Joan de les Abadesses), dès lors dotée de terres et favorisée par l'infante Emme, future abbesse. La consécration eut lieu en 887, cependant que, l'année suivante, l'Infant Radulfe entrat comme novice à Sainte-Marie de Ripoll (qu'il quittera plus tard). Emme restera longtemps abbesse de Saint-Jean, poursuivant énergiquement l'oeuvre paternelle, jusqu'à sa mort, survenue en 942. Quant à Radulfe, sorti du monastère, puis marié, il sera toutefois élu évêque d'Urgel en 914<sup>31</sup>.

Entre les années 879 et 888, Wifred le Velu s'était donc rendu maître, d'Urgel à Barcelone, de ce qui sera plus tard le coeur de la Catalogne. À l'ouest, le Pallars était aux mains d'un comte Raïmond, qui s'était rendu pratiquement indépendant dans cette région pyrénéen-

ne, laquelle avait d'abord été une marche du comté de Toulouse. Du côté de la mer, l'accord était parfait avec ses frères Miron et Radulfe, qui tenaient le Roussillon. Il n'en était pas de même, par contre, avec la famille d'Empories-Peralada, alors représentée par l'ambitieux Sunyer II, maître de ces deux comtés maritimes. R. d'Abadal a parfaitement élucidé les intrigues de ce dernier, lequel, après avoir favorisé, à Urgel, l'usurpation de l'épiscopat par Sclua, un clerc cerdan qui visait à détacher de Narbonne les diocèses hispaniques, dont il rêvait de devenir le métropolitain, n'hésita pas à la mort de l'évêque de Gérone Théotard (887), à faire consacrer par Sclua - avec la complicité de Frodoïn, évêque de Barcelone, et de Gotmar, évêque d'Ausona - un certain Ermemir comme évêque de Gérone, au détriment de l'évêque Servus Dei, en 888. Cependant que, la même année, avec l'accord de Sclua et du comte Raimond de Pallars, un évêque nommé Adolf était sacré en Pallars-Ribagorça, un nouveau diocèse, ainsi détaché de celui d'Urgel, Sclua se considérant désormais comme le métropolitain de l'ensemble. Le comte Wifred, qui avait d'abord fermé les yeux sur l'entreprise de Sclua, chassant d'Urgel l'évêque Urgobert, finit par s'apercevoir du préjudice que lui portaient les manœuvres de Sunyer et d'Ermemir, qui avaient réussi à circonvenir jusqu'aux évêques de Barcelone et d'Ausona. Ermemir, venu à Orléans, avait en effet obtenu du roi Eudes (de la famille capétienne) - non reconnu par Wifred - un précepte daté du 24 juin 889, en vertu duquel, pour compenser la longue occupation du diocèse d'Ausona par les païens, la ville de Vic elle-même était concédée à l'église ausonaise, ainsi que les pagus de Manresa, la vallée d'Artès, le tonlieu des marchés, avec les pâturages et pasquiers comtaux. Un second précepte, obtenu par le Comte Sunyer et Ermemir, adjugeait au monastère de Saint-Polycarpe de Razès, les celles du comté de Peralada, au détriment du monastère de Saint-Estève de Banyoles (en Besalú, comté dans la dépendance de Wifred), lequel avait recueilli l'évêque Servus Dei, chassé de Gérone par le comte Deilà<sup>32</sup>. Enfin, deux autres préceptes, toujours négociés et obtenus par le comte Sunyer et Ermemir, dotaient le monastère de Saint-Paul de Fontelara, en comté de Gérone, ainsi que deux particuliers du comté de Besalú, de biens fiscaux, dans ce dernier cas, au détriment du comte Wifred.

Celui-ci ne tarda pas à se mettre d'accord avec l'archevêque Théodard, dont l'autorité, en tant que métropolitain, à Urgel comme en Pallars et à Gérone, avait été gravement bafouée, et sous la protection duquel s'était mis Ingobert, l'évêque d'Urgel, réfugié à Béziers. Théodard comparut à son tour à Orléans, à la fin de juin 890, et obtint du roi Eudes un précepte confirmatif des grands droits fiscaux dont jouissait l'église de Narbonne, depuis Pépin le Bref et Charlemagne. Après quoi, l'énergique archevêque convoqua à Port, près de Nîmes, un grand concile (17 novembre 890), auquel furent invités, non seulement tous ses suffragants, y compris les usurpateurs Sclua et Ermemir, mais encore les métropolitains des provinces voisines, Arles, Aix, Embrun, Apt et Marseille. Parmi les évêques des comtés de Wifred, seul Gotmar d'Ausona s'y rendit, après s'être réconcilié avec le comte. Ingobert et Servus y comparurent et Gotmar fit amende honorable, s'excusant d'avoir agi

sous la pression du comte Sunyer. Théodard s'opposa cependant à l'excommunication de celui-ci, choisissant diplomatiquement de lui envoyer une légation, chargée de l'exhorter à un meilleur comportement et à restituer tous ses droits à l'église de Narbonne, légation dont fut chargé l'évêque Gotmar, que le comte Sunyer se résigna à accueillir. Servus Dei, accompagné de Théodard et de l'évêque de Béziers, comparut, en juillet 891, au concile de Meung-sur-Loire et obtint sans peine du roi Eudes un précepte garantissant sa réintégration à Gérone, avec tous ses droits épiscopaux. Ermemir était déjà expulsé de Gérone, comme Sclua d'Urgel. Peu après, une assemblée conciliaire eut lieu à la Seu d'Urgel, devant laquelle comparut, avec les deux évêques intrus, le comte Sunyer. Sclua et Ermemir furent solennellement dégradés, dépouillés de leurs insignes, déposés et exclus de tout ordre clérical, cependant que l'évêque de Barcelone Frodoïn demandait et obtenait le pardon de l'archevêque.

Théodard, véritable triomphateur de cette affaire, mourut en 895, et eut pour successeur l'archevêque Arnuste, qui devait se démontrer tout aussi énergique comme nous le verrons ci-après. Cependant, la mort du comte Miron I, fin ou début 896, devait être suivie, l'année suivante, de celle de Wifred le Velu, le 11 août 897. La date du 11 août est donnée par un nécrologue de Sainte-Marie de Ripoll, où il fut enseveli, et celle de l'année a été élucidée voici seulement quelques années, grâce à une précieuse notice de l'historien arabe Ibn Haigan (988-1076), lequel, citant Isa ben Ahmad (IX<sup>e</sup> s.), contemporain des faits, écrit: «En cette année [897], Llop ben Ahmad el Kasi, seigneur de la Frontière Supérieure, attaqua le château d'Aura, au territoire de Barcelone, résidence du tyran franc. Il s'empara du château, l'incendia, triompha de l'ennemi et, dans une rencontre avec Wifred ibn Almondir, père de Sunyer, comte de cette région, le vainquit, mettant en déroute ses troupes et, le même jour, Llop frappa Wifred d'un coup de lance, dont il mourut au bout de quelques jours. Dieu le maudisse! En ce mois du Ramadan dudit an [octobre 897], Llop entreprit la fortification du château de Borlaguer, dans la région de Lleida la lointaine».

Cette mort glorieuse de Wifred le Velu, enfin connue, met fin à une longue série de confusions, qui avait fait attribuer à Wifred des documents relatifs à son fils aîné et successeur Wifred Borrel (ou Borrel surnommé Wifred), autrement dit Wifred II (897-911). Surtout et en dernier lieu, ce texte prouve l'erreur commise par Joseph Calmette, qui avait publié comme «un jugement original de Wifred le Velu»<sup>33</sup> une notice de plaid inédite, où l'on voit un Comte Ganofred présider, à Gérone, le tribunal comtal au sujet d'un litige concernant l'abbaye d'Amer. Selon Valls-Taberner, qui fut le seul à émettre des doutes sur cette identification, un autre original, relatif au même jugement, existe aux archives de la couronne d'Aragon à Barcelone, alors inédit, et qui le demeure encore. Cette erreur de J. Calmette résulte de la confusion, fort ancienne, entre le prénom Gansfred, d'origine franque et le prénom Wifred, d'origine gothe<sup>34</sup>.

## C - Le comte Radulfe, la Comtesse Relindes et leurs enfants

Le destin du comte Radulfe, de la comtesse Relindes et de leurs enfants, entre autres, leurs fils Bernard et Oliba, apparaît bien lié à la période, certainement troublée, qui suivit le décès de Miron I le Vieux et, l'année suivante (897), celui de Wifred le Velu : période que le silence relatif de la documentation a longtemps recouvert d'un voile épais. Nous avons pourtant essayé de soulever un coin du voile et nous ne pouvons que renvoyer à cet égard à notre étude : le problème de la partition du Comté de Roussillon entre les Maisons de Cerdagne et d'Empuries, à la mort du Comte Miron I le Vieux (896), parue dans la revue *Études Roussillonnaises*, t.XIII, 1994-1995, pp.91-102.

Disons tout d'abord que, contrairement à diverses hypothèses avancées sans fondement - selon lesquelles il aurait exercé les fonctions centrales en Besalú - le Comte Radulfe, quatrième enfant de Suniefred et Ermessenda, paraît, bien que l'aîné par rapport à Miron, avoir joué auprès de celui-ci un rôle de «brillant second». Ses activités, en tous cas, sont essentiellement attestées en Conflent et en Roussillon, comme celles de Miron. Mentionné une première fois en 876 dans l'acte de donation que fit à lui-même et à son épouse Relindes, Anna fille de feu Alaric, Comte d'Empuries et de Rotrude (fille de Bera I), nous l'avons vu figurer, avec sa mère et son frère, le Comte Miron et sa belle-soeur Quixilo, épouse de Miron, dans l'acte de donation de Saint-Vincent de Camplong et de Saint Pierre dels Forcats « à Saint-André d'Exalada, et à Saint-Germain-de-Cuxa», que nous croyons devoir dater, pour les raisons exposées plus haut, de 878! (cf. note 24) Cette fois, il porte le titre de Comte, comme, par la suite dans l'acte familial de la donation de Prades à la Grasse, de date incertaine (888 ?), mais qui paraît en tous cas postérieur au précédent, puisque la mémoire de feu le Marquis Suniefred et de son épouse Ermessinde y est évoquée comme si celle-ci était décédée.

Nous ne rencontrons plus ensuite aucune autre mention du Comte Radulfe et de son épouse jusqu'en mai 898, où «Radulfe, Comte, et son épouse Relindes font donation au monastère de la Grasse de leur villa de Pesillà en Roussillon, avec le villarunenlum de Fonte Tentenata (les Fonts, au nord de Pesillà de la Rivière), et des deux églises de Saint-Saturnin et de Saint-Félix». (Toutes possessions qui leur venaient de la donation d'Anna en 876). Mais cette donation était faite seulement à titre viager, l'acte précisant qu'ils jouiraient de ces biens leur vie durant, et leur fils Oliba après eux, à l'exception des dîmes, qui seraient perçues par le monastère. (Cette charte originale figurait au cartulaire de la Grasse)

Or, premier fait étrange, un an plus tard, le 29 mai 899, Charles le Simple concédait à Durand, abbé de la Grasse, un précepte énumérant en détail les biens du monastère, dans lequel l'importante villa de Pesillà ne figure pas. Plus étonnant encore, quelques jours plus

tard, le 14 juin 899, l'archevêque de Narbonne, Arnuste, obtenait du même souverain un précepte en faveur du «fidèle Estève» et de son épouse Anna (celle-là même qui avait donné, en 876, aux époux Radulfe et Relindes la villa de Pesillà). Ce précepte, confirmant leurs immenses propriétés en divers comtés et, entre autres, en Roussillon, mentionne parmi elles la villa de Pesillà, avec ses vilars et ses églises, ainsi que la villa de Codincus (ou Codingos), qu'Anna avait aussi donné à Radulfe et Relindes en 876<sup>35</sup>. Tout se passe donc comme si ceux-ci eussent été alors dépossédés ou tout au moins, menacés dans leur possession : ce qui expliquerait leur donation viagère faite à la Grasse en 898 et la précaution supplémentaire prise par leurs amis et parents Estève et Anna qui en avaient obtenu la confirmation pour eux-mêmes par le précepte royal qu'avait sollicité en leur faveur l'archevêque Arnuste, leur ami fidèle. R. d'Abadal posait ici avec pertinence la question : « Ami? Contre qui? » et suggérait aussitôt la réponse : « probablement contre l'intrigant et toujours inquiet Sunyer II d'Empuries.» On a vu ci-dessus que le conflit provoqué par l'affaire des évêques intrus Sclua et Ermemir, fruit des intrigues de Sunyer, s'était achevé, dans les années 890-892, par le triomphe de l'archevêque Théodord. Mais il demeurait latent sous son successeur et s'était certainement ranimé depuis.

En 909, le concile provincial de Jonquières, présidé par l'archevêque Arnuste, lèvera l'excommunication antérieurement lancée contre le Comte et les siens, mais sous la condition expresse qu'il respecterait ses engagements envers l'archevêque. Et R. d'Abadal a émis l'hypothèse très vraisemblable que Sunyer ne fut sans doute pas étranger à l'horrible agression et assassinat dont Arnuste sera victime en 912, alors qu'il se rendait en Marche d'Espagne pour y célébrer un concile, destiné peut être à renouveler l'excommunication, suspendue sous condition.

Quoiqu'il en soit, un nouveau précepte, accordé à la Grasse par Charles le Simple, le 3 novembre 908, ne mentionne pas davantage la villa de Pesillà parmi les biens du monastère<sup>36</sup> : ce qui prouve que la donation conjointe du comte Radulfe et de Relindes n'avait pas plus été suivie d'effet en 908, qu'en 899 et en 898, soit 12 ans après la mort du Comte Miron I le Vieux! Nous ne savons pas, d'ailleurs, si Estève, Anna et le Comte Radulfe vivaient encore à cette date. Par contre, Relindes, sept ans plus tard, devenue veuve, renouvela, avec son fils Oliba, la donation de Pesillà à la Grasse, par une charte du 24 juin 915, conçue dans les mêmes termes que la première, sauf en ce qui concerne les deux églises de Pesillà, qui sont dites maintenant «constructas ant destructas». D'autre part, l'origine de sa propriété, passée sous silence en 898, est cette fois ci indiquée comme «venue par achat», sans mentionner Anna, la donatrice : «et advenit nobis [...] ad me Ridlindes ex comparatione [ce qui était inexact] et ad me Olibane per vocem genitoris meo Radulpho condom». Comme en 898, les donateurs s'en réservaient l'usufruit, leur vie durant, s'interdiront seulement de «vendre ce domaine, de l'échanger ou l'aliéner, ni eux, ni leurs enfants ou petits-enfants<sup>37</sup>».

Il faut rappeler ici que le Comte Radulfe et Relindes avaient au moins deux fils : non seulement Oliba, mentionné en 898 et participant à la donation de 915, mais encore Bernard, qui était probablement l'aîné, auquel ne se transmit pas le titre comtal de son père. Bernard n'est autre que le Bernard qui, conjointement avec son épouse Udalgarde, donnait à l'abbaye de Vabre, en Rouergue, et à son abbé Fredelon, le 11 février 926, l'église de Saint Pierre de Nant et les *villae* de sa dépendance, avec la mission d'y construire un monastère. Les donateurs précisaiennt qu'ils faisaient cette oeuvre «pro remedium genitor meo Rodulfo et genitrice mea Rodlinde [...] vel pro remedium genitore meo Fredelone et genitrici mea Odave et Benigno presbitero»<sup>38</sup>. Bernard, fils du Comte Radulfe et époux d'Udalgarde de Rouergue, propriétaire de Nant et fondateur de l'abbaye de ce nom en 926, apparaît en 934, 935, et 937 dans divers documents, avec le titre de vicomte (toujours dans le cartulaire de Vabre). Il fut la tige des vicomtes de Gévaudan et de Millau. Or, son frère Oliba bénéficia de la part du roi Raoul (923-936) d'un précepte, où il est qualifié de «fidèle» du roi, qui lui confirmait la propriété en Besalú, des églises de Santa Pau et de Romanyà; en Roussillon, de Tordères, Calmella et Carcasense (tous biens provenant également d'Anna et Estève). Dans cette charte, malheureusement lacunaire (cf. R. d'Abadal, *Diplomes carolingis*, II, n°38. pp.385-386), il est précisé que le précepte est octroyé à la demande d'un «Bernard», qui ne saurait être que son frère, époux d'Udalgarde, issus de la famille comtale de Rouergue. Il est à cet égard significatif que ce précepte (dont la datation a disparu) est le seul qui ait été délivré par le roi Raoul en pays «catalan». Or, tandis que Raoul ne fut reconnu officiellement ni en Empuries-Roussillon, ni à Gérone, ni à Urgel, ni à Barcelone, même après la mort de Charles le Simple (7 octobre 929), il le fut en premier lieu dans la région, par les comtes Raimond III de Toulouse (923-v.950) et son oncle Ermengand de Rouergue (918-v.937), comme le prouvent les chartes émanées d'eux et comme le précise Flooard (Annales, ad anno 932) : «Regimundus et Ermengandus, principes gothial, regi se Radulpho committent». Plus significatif encore : en décembre 937 - soit environ deux ans après la mort du roi Raoul (14-15 janvier 936) - et six mois après le couronnement de Louis IV d'Outremer, notre Bernard, vicomte de Rouergue, maintenait encore, seul, sa fidélité à la mémoire du roi Raoul, datant un acte d'échange avec sa chère abbaye de Vabre: «anno segundo quo Rodulfus rex fuit quondam. Deo imperante et rege expectante.»<sup>39</sup> Ajoutons ici que, de l'identification de Bernard, *deprecator* du privilège pour son frère Oliba, il découle que le diplôme en faveur d'Oliba, postérieur à la reconnaissance du roi Raoul par Ermengand de Rouergue, doit être daté entre 932 et 936.

Il est enfin une autre conséquence importante qui découle de l'acte de délivrance testamentaire de Dorres, en Cerdagne, légué par le «vénérable Suniefred», abbé d'Arles, à son neveu Radulfe, fils de Wifred le Velu, par les soins de ses frères et manumissoirs le comte Miron I et Riculfe I, évêque d'Elna, en 891. Au bas de l'acte, immédiatement après la signature du comte Miron et avant celle de l'évêque, on lit: «Belinardus sss [signavit] et hane

artam conscius fui et fieri volui propter remedium anime avunculi mei.» Il s'agit évidemment d'une mauvaise lecture -sur cette copie du XII<sup>e</sup> siècle- du nom de Bernard (Bernhardus), fils du comte Radulfe et de Relindes et donc neveu de Miron I, de Riculfe et de l'abbé Suniefred, lequel «ayant pris connaissance de cette charte», donnait son consentement au legs fait à son cousin-germain Radulfe, «pour le remède de l'âme de son oncle». Bernard, fils aîné du comte Radulfe, faisait donc figure, en 891, sous Miron I, d'héritier présomptif de son oncle, qui n'avait qu'une fille, nommée Godlana.

## V - Une période troublée: les années 896 - 900?

Il semble bien, comme nous venons de le voir, qu'à la suite du décès de Miron I, le comte Radulfe, son épouse Relindes et leurs enfants, menacés dans la propriété de leurs biens propres, aient cherché à en mettre à l'abri au moins une partie, par la donation, à titre via ger, de leur villa de Pesillà au monastère de la Grasse. C'est la seule explication plausible du silence, à cet égard, du privilège de Charles le Simple pour la Grasse de 899 et de l'inscription de ce bien, la même année, dans le privilège concédé par Charles le Simple à Estève et Anna, à la demande de l'archevêque Arnuste. Une situation confuse qui se prolongeait encore en 908, vu le silence à cet égard du nouveau privilège concédé à la Grasse. Or, selon la documentation conservée, nous savons que, dès 901, c'est Miron II le Jeune, fils de Wifred le Velu, qui gouverne une partie de l'héritage de son oncle Miron I le vieux: Conflent, Aspres du Roussillon et Vallespir, en même temps que la Cerdagne, le Berguedà et le Capcir, hérités de son père. Tandis que le Roussillon propre, réduit à une bande littorale d'une vingtaine de kilomètres de profondeur, entre Corbières et Albera, est gouverné par le comte Bencion, fils de Sunyer II d'Empuries. Et non pas, comme on l'a cru généralement, par ce dernier. Bencion, époux de Godlane et donc gendre de Miron le Vieux, était seul à la tête du comté au moins dès 909, année où est citée «la comtesse Godlane», son épouse<sup>40</sup>, et probablement dès les années 900: comme Miron II le Jeune avait, dès lors, hérité du Conflent et du Vallespir, on ne saura sans doute jamais si cette situation fut l'aboutissement d'un véritable conflit armé (terminé par un compromis), ou si le compromis intervint pour prévenir un conflit. Mais les précautions prises par le Comte Radulfe et les siens en 898, par ses amis et parents Estève et Relindes en 899, témoignent au moins d'une situation tendue, confirmée d'ailleurs, comme l'avait pressenti R. d'Abadal par les multiples préceptes de protection sollicités et obtenus, durant la même période, d'abord par l'évêque d'Elna Riculfe (frère de Miron et de Radulfe, ne l'oublions pas), dont le précepte du 1er novembre 898, fait allusion au fait que «toutes les églises de son diocèse étaient au bord de la ruine, au point qu'il ne pouvait les restaurer par ses seules forces»<sup>41</sup>: un état de choses que confirmera, dans la donation de 915, la mention des églises de Pesillà «constructas vel destructas»; ensuite, en mai-juin 899, les diplômes sollicités par

l'archevêque Arnuste, l'évêque de Gérone, Servus Dei, l'abbé de la Grasse Durand et le «fidèle» Estève. Pas moins de 9 préceptes de protection furent le fruit de cette véritable expédition auprès du carolingien rétabli, organisée par l'archevêque Arnuste, comme l'a bien vu R. d'Abadal: un pour la cathédrale de Gérone (29 mai 899); un pour la Grasse, le même jour; un pour Sant Joan de les Abadesses (4 juin); un pour l'église de Narbonne (6 juin); un pour l'église d'Elna (même jour); un pour le monastère de Saint Chinian, en Biterrois (même jour); un pour le fidèle Estève et son épouse Anna (14 juin); et un, probablement en ces mêmes jours, selon d'Abadal, pour le comte Wifred Borrel, fils aîné et successeur de Wifred le Velu<sup>42</sup>.

Ce dernier précepte manifestait en outre l'étroite alliance qui existait alors entre l'archevêque Arnuste, ses suffragants et amis Riculfe d'Elna et Servus Dei de Gérone et, d'une manière générale la famille wifrédiennne et ses amis et parents, tels entre autres, qu'Estève et Anna. Très significatifs sont à cet égard les termes des actes du concile de la province de Narbonne, tenu à Barcelonne en 906 : «Dum igitur residerent in ecclesiam S. Crucis, una cum praeceilentissimo principe et marchione Wifredo [...]» et, plus loin, «eximius princeps et marchio Wifredus»<sup>43</sup>. L'acte de l'élection de Guigó, évêque de Gérone (20 novembre 908), établi d'autorité en succession de Servus Dei par l'archevêque Arnuste<sup>44</sup>, s'exprime de la même manière au sujet de Wifred Borrel, présent à l'acte et, sans doute dès lors Comte de Gérone-ce qui explique l'absence de Sunyer II, du reste excommunié - : «princeps maximus marchio Wifredus, corde et ore atque opere verissimus christicola» et, plus loin, «christianissimus princeps». En contraste absolu, donc, avec le comte Sunyer, dont l'archevêque ne lèvera l'excommunication que conditionnellement le 3 mai de l'année suivante (909), au concile de Jonquieres en Septimanie. Il reste possible et même vraisemblable que l'archevêque Arnuste ait finalement payé de sa vie, en 912, le combat qu'il avait si longtemps mené contre Sunyer II et l'appui sans faille qu'il avait apporté aux évêques Riculfe d'Elna, Servus Dei et Guigó de Gérone, comme à l'ensemble de la famille Wifrédiennne<sup>45</sup>.

La situation paraît ne s'être normalisée qu'après la disparition de Sunyer II<sup>46</sup>. À Elna, l'évêque Helmérade, frère des comtes Bencion et Gausbert (fils de Sunyer II), est ordonné sans problème, le 1er septembre 915, quand l'évêque Riculfe vivait encore, puisque le testament de ce dernier est du 9 décembre suivant. Un an plus tard, jour pour jour, le 1er septembre 916<sup>47</sup>, l'évêque Helmerade consacrait solennellement la cathédrale Sainte Eulalia d'Elna, sous la présence, il est vrai, de l'archevêque de Narbonne, Agio, successeur de l'assassiné Arnuste, mais avec celle de Guigó, évêque de Gérone, de Guimerà, évêque de Carcassonne, et d'Herifons, évêque de Vénasque (en ce temps-là réfugié à Narbonne). L'acte rappelait la donation testamentaire à l'église d'Elna «divae memoriae praedecessoris mei domni Riculfi episcopi» et nous avons vu que déjà, l'année précédente

te, Relindes, la veuve du comte Radulfe, avait pu renouveler, valablement cette fois, avec son fils Oliba, la donation de Pesillà, toujours sous réserve d'usufruit viager, au monastère de la Grasse.

## Conclusion

Selon toute apparence -si l'on met à part le cas du comte Radulfe et de sa famille - il semble bien que la querelle entre Wifrediens et Sunyériens, à propos des comtés de Roussillon et de Gérone, se soit soldée, autour des années 900, par un compromis, sinon même - suivant la coutume en pareil cas- par des unions matrimoniales.

Ceci, sans doute, malgré le comte Sunyer, paralysé par l'excommunication, assortie d'interdit sur ses terres, que l'archevêque Théodard s'était refusé à lancer contre lui au concile de Port (890), mais que son successeur Arnuste n'hésita pas à prononcer, à une date (postérieure à 895) qui n'est pas connue, pas plus que ses motifs, qui devaient être graves. Le plus probable étant que la mort, à un an d'intervalle, du comte Miron I et de Wifred le Velu (896 et 897) avait ranimé les ambitions du comte d'Empuries : ambitions que justifiaient à ses yeux - en ce temps où, par une fatale évolution, le régime féodal se mettait en place, avec en premier lieu, l'héritéité de la fonction comtale - le fait que son père Sunyer I avait déjà été comte de Roussillon autour des années 843 et 844 et, plus encore peut-être, les origines de son épouse la comtesse Ermengarde, dont nous croyons, pour des raisons exposées plus haut, qu'elle était la fille de l'ex-marquis et comte de Roussillon Bernard de Gothie, à qui Miron le Vieux et ses frères avaient arraché le Roussillon en 878.

On ne saurait, en tous cas, sous-estimer le poids de la mesure extrême prise par l'archevêque Arnuste. Très significatifs sont les termes mêmes de la déclaration des évêques de Septimanie, d'Hispanie et de Provence réunis au concile de Jonquières de 909, qui leva enfin, avec le consentement de l'archevêque, l'excommunication et l'interdit du comte Sunyer et des siens : «nous absolvons et bénissons le comte Sunyer, avec les autres comtes ses fils, ainsi que leurs épouses et tous leurs fidèles, si toutefois ils continuent à suivre le [bon chemin] - selon ce que nous avons appris du susdit seigneur métropolitain - et à observer scrupuleusement les règles de l'honneur et de la droiture qui, en tous temps, doivent présider à un tel gouvernement que, cependant, l'archevêque veille à ce que nulle navigance et nulle fourberie diabolique ne demeure dans leurs entrailles (at in visceribus eorum nulla machinamenta nec nulla fallacia diaboli remeneat) : afin que, par la suite, avec notre conseil unanime, il les absolve et bénisse [définitivement]<sup>48</sup>.»

Tous les évêques de Septimanie étaient présents au concile de Jonquières, ainsi que les évêques provençaux de Fréjus et de Cavaillon. Quant à ceux de «l'Hispania», l'évêque

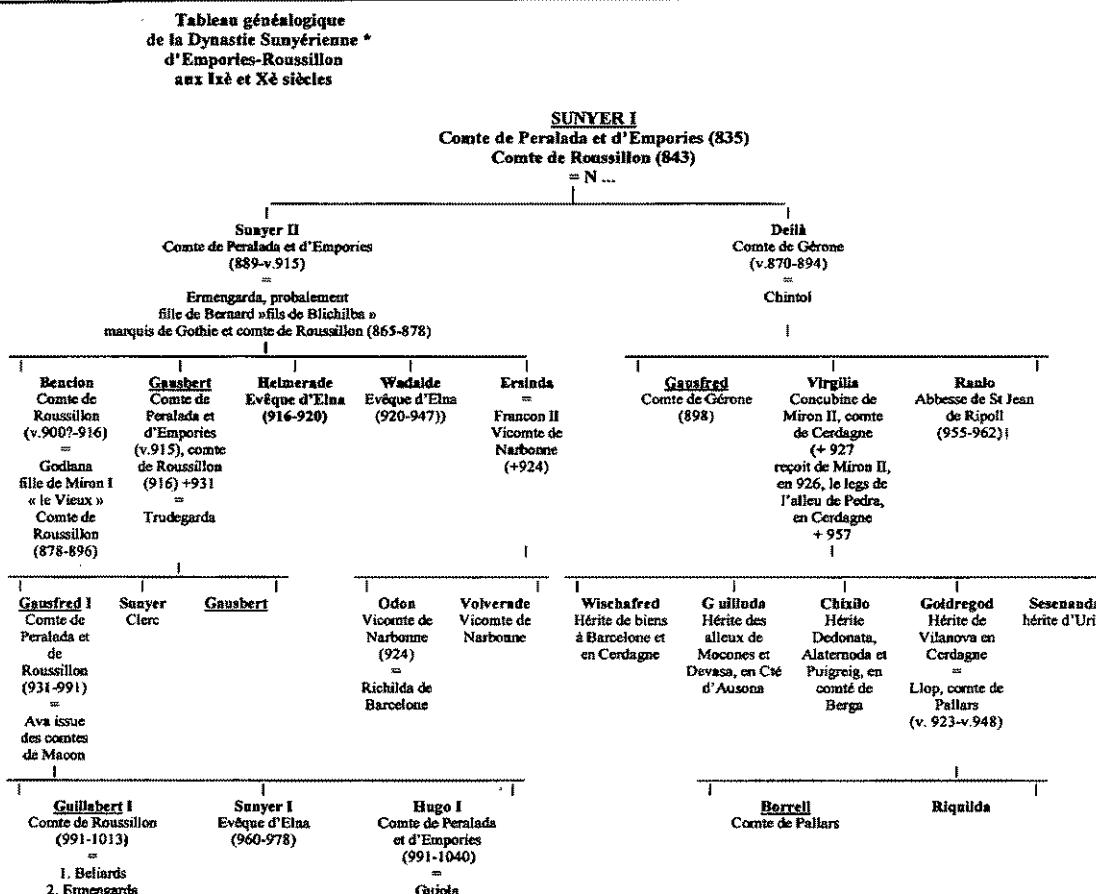
d'Urgel Nantigis en était l'unique représentant. Par contre, l'absence des évêques Riculfe d'Elna, Guigó de Gérone et Tenderic de Barcelone témoignait d'une réserve et, sans doute d'un réflexe de prudence significatifs.

Malgré la levée conditionnelle de l'excommunication, le conflit n'en demeurait pas moins latent avec le comte Sunyer et l'archevêque. C'est pourquoi l'hypothèse de Ramon d'Abadal demeure vraisemblable, selon laquelle Arnuste se rendait à Barcelone en 912 pour y tenir concile et renouveler l'excommunication de Sunyer, lorsqu'il fut horriblement agressé (on lui coupa la langue) et assassiné sur les terres du comte, peut-être à son instigation<sup>49</sup>. Le mystère ne fut jamais éclairci. Mais il est, en effet, possible que la mort, l'année précédente, du comte Wifred Borrel, principal protecteur de l'archevêque - le bruit courut qu'il avait été empoisonné - ait poussé le comte Sunyer, ennemi mortel d'Arnuste, à assouvir sa vengeance par le meurtre.

Néanmoins, nous avons vu que Bencion d'Empories, fils de Sunyer et époux de Godlana, fille de Miron I le Vieux, avait succédé à son beau-père dans la plus grande partie du Roussillon propre, le siège épiscopal d'Elna y compris, au détriment de Bernard, fils du comte Radulfe (celui-ci étant peut-être alors décédé).

D'autre part, Wifred Borrel, comte de Barcelonne, a succédé au comte Gausfred (fils du comte Deilà?) à la tête du comté de Gérone. Or, son épouse, la comtesse Garsenda, était probablement issue de la famille d'Empories-Roussillon. C'était déjà l'hypothèse avouée par Prospero de Bofarull (*Condes de Barcelona vindicados*, I, p.48). Ce prénom était, en effet, héréditaire dans cette dynastie (Garsen, fille du comte de Roussillon Gausfred II; Garsenda, fille de Pons I d'Empories...).

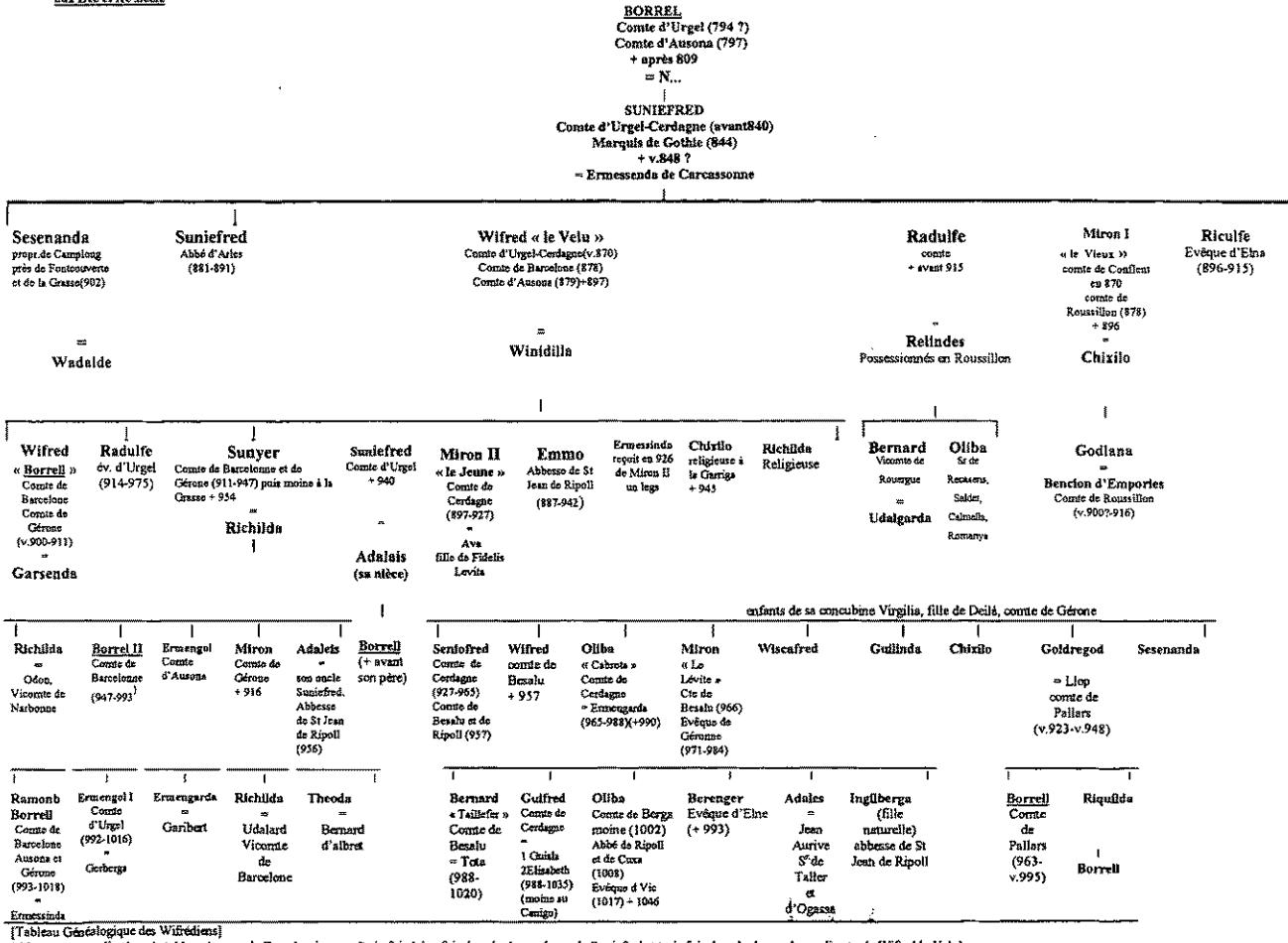
Enfin, Miron II le Jeune, fils de Wifred le Velu, héritier de son père pour les comtés de Cerdagne et de Berga, a succédé dès 901 à son oncle Miron I en Conflent, en Vallespir et dans le haut-Roussillon. Époux de la comtesse Ava (mère de ses quatre fils et qui lui survivra jusqu'en 961), il a pris comme concubine Virgilia, fille du comte de Gérone Deilà qui lui donnera au moins cinq enfants (un fils et quatre filles). C'est ce que nous apprend un codicille de son testament (926), par lequel il légait divers alleux en Cerdagne, Ausona et Berguedà, à chacun de ceux-ci et à leur mère Virgilia. Ajoutons que Anlo, soeur de Virgilia, sera de 955 à 962 abbesse de Saint-Jean de Ripoll, dont le patronat relevait alors du comte Seniofred, fils aîné de Miron II et petit-fils de Wifred le Velu.



## [tableau généalogique des Sunyériens]

\* Nous avons souligné les prénoms d'origine franque, héritaires dans la famille de Bernard de Gothie (Gausbert, Gausfred), père probable de la comtesse Ermengarde, épouse de Sunyer II. Guillabert, représenté encore au XI<sup>e</sup> siècle avec Guillabert II, doit venir de la comtesse Ava, épouse de Gausfred I. Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle, on a encore Gausfred II et Gausfred III. Quant à Borrell, prénom héritaire dans la famille Wifrédiennne, il apparaît dans la descendance directe de Golderod, fille naturelle de Miron II le Jeune, fils de Wifred le Vieux.

Tableau généalogique des Wifrediens \*  
aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle



## Notes

1. Wifred est la forme du IX<sup>e</sup> siècle de ce nom, lequel a évolué, au cours du X<sup>e</sup> siècle, en Guifred (comme Wilemus en Guillelmus, Witiza en Guitiza, Warimus en Garimus, etc.). De même, le nom de Suniefred, forme habituelle au IX<sup>e</sup> siècle, finit par s'écrire, au cours du X<sup>e</sup> siècle, Seniofred. C'est le cas pour le comte de Cerdagne Seniofred (927-966), arrière-petit-fils du comte et marquis Suniefred.
2. C'était encore le cas, en 1919, d'Alfons Roure (*Història popular de Catalunya*) et même de Ferran Soldevila en 1925 (*Esbós de la Història de Catalunya*).<sup>1</sup>
3. Miquel Coll i Alentorn. *La historiografia de Catalunya en el període primitiu* (Estudis Romanies, III. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 1951-1952). Primi Milà i Fontanals, 1950.
4. Sainte-Marie du Puy-en-Velay, centre de pèlerinage connu en Catalogne dès le XI<sup>e</sup> siècle, s'appelait initialement Sainte-Marie d'Anis (Anicum) et l'appellation de « N.D. du Puy » n'apparaît pas avant le XII<sup>e</sup> siècle. C'est une nouvelle preuve de la datation de la légende, établie par M. Coll i Alentorn.
5. C'est ce qu'établit Miquel Coll i Alentorn dans l'étude exhaustive qu'il a consacrée à la légende et à son évolution, *Guifré et Pelós en la historiografia i en la llegenda*, (Institut d'Estudis Catalans, Barcelona, 1990).
6. M. Coll i Alentorn. *op. cit.*
7. *Études Roussillonnaises*, t. IV, 1-2, 1954-55, pp. 172-174, et notre note « le rôle de Saint-Michel-de-Cuxa dans la formation de l'historiographie catalane et l'historicité de la légende de Wifred le Vélu », *ibidem*, pp. 156-159 »
8. D. Devic et D. Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, (4 vol., 1730-1746 - 37<sup>e</sup> édition, revue et argumentée, par A. Molinier, 16 vol., 1876-1904, t.II, Pr. 77, 98, 103, 110, 185). Il est important de souligner que l'appellation de fidèle avait à l'époque carolingienne le sens précis de vassal direct (ici du souverain) et que c'était un véritable titre, synonyme de Leude (Leudis).  
C'était aussi le cas de Borrel, père de Suniefred, qui avait obtenu Fontcouverte par concession de l'Empereur Charlemagne, comme il est dit dans la Charte de 829.  
La Charte n°98, du 3 janvier 840, nous montre Suniefred dès lors titulaire du comté d'Urgel. Et, cependant, lorsque, le 23 janvier 843, Charles le Chauve le récompense de ses services éminents (ob devotionem servitie sui compendium) par la donation de Prades en Conflent, de la vallée d'Andorre et de deux *villae* en Cerdagne (totum at integrum, c'est-à-dire en propriété privée, en Albère), il l'appelle seulement « fidelinostro », sans mentionner son titre de Comte. Dans l'édit de Charles le Chauve en faveur des *Hispani* réfugiés en Septimanie, du 19 mai 844, Suniefred est déjà désigné comme marquis [de Gothie] (Pr.110). À noter que, dans la notice de plaid du 25 mars 874 (charte 185), le comte Miron I fait allusion «au comte Suniefred, mon père et seigneur».
9. J. Calmette. «Comptes rendus critiques» (*Annales du Midi*, 50<sup>e</sup> année, n°200 ; et «La question des Pyrénées et la Marche d'Espagne».
10. P. Ponsich, «El problema de l'ascendència de Guifre el Pilós», *Revista de Catalunya*, 23, pp.35-44, 1988, oct. Étude reprise et argumentée en français : «Le problème des origines de la maison de Barcelone-Aragon», *Études roussillonnaises*, série, t.XII, 1993, pp.71-90.
11. Sur le comte Borrel, voir « l'Astronome », *Vita Hendovici*, éd. Pertz (Mon. germ. Hist.script; II 607-648);

*Histoire Générale de Languedoc*, éd. Molinier, pp. 288 et C.173; et notre article, «Le Problème des Origines...». *Études Roussillonnaises*, t. XII, part. pp. 74-79.

12. J. Salas Molas, *El Condado de Ausona en el medioevo-Estudis*, 2 vol. Vich, 1930 et 1933. Dans notre étude sur les origines de la maison de Barcelone (*Études Roussillonnaises*, t. XII) nous avons publié (pp. 89-90) une carte de la région de la Grasse au IX<sup>e</sup> siècle, où l'on voit les alleux du «fidèle» Suniefred (Foncouverte) et de sa fille Sesenanda (Camplong) voisiner avec ceux du comte Estève-Anna (Villebersas-Caumont), apparenté à Relindes, épouse du comte Radulfe, frère de Wifred le Velu.

13. P. Ponsich, «Le Problème des origines», pp. 76-79

14. P. Ponsich. *op. cit.*- Le tableau généalogique, annexé à notre article, p. 82, montre que si le nom de Bellon, comte de Carcassonne et beau-père du comte et marquis Suniefred n'apparaît nulle part dans sa descendance, le nom de Borrel, père du « Fidèle Suniefred » est le nom du fils aîné de Wifred le Velu et apparaît à chaque génération dans sa descendance, jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle (en tout, six fois, en comptant le père de Suniefred).

15. Publiée par J.B. Alart, *Cartulaire Roussillonnais*, 1880, n°I. Alart l'avait publiée pour la première fois en 1873 ; jugement inédit de l'an 865, concernant la ville de Prades (*Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des P.O.* 20<sup>e</sup> vol., 873, pp. 323-352).

16. Voir, pour plus de détails, P. Ponsich, «Le Conflent et ses comtes, du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle». *Études Roussillonnaises* t.I, 3-4, 1951, pp. 245-255. L'acte de 868 suffit à prouver, par ailleurs, que le comte Bera I, de Rozés et de Barcelone, avait gouverné le Conflent. Sur Bera I et ses descendants, je renvoie à l'étude ci-dessus (pp.244-249) et, surtout, à mon article «Bera I, comte de Barcelone et ses descendants... (Conflent, Vallespir et Pyrénées Catalanes)». *Actes du 51<sup>e</sup> congrès de la Fédération historique du Languedoc Médit. et du Roussillon*, 1978).

17. Pour l'histoire d'Exalada, voir notre étude, Les Origines de Saint-Michel-de-Cuxa : Saint-André d'Exalada et Saint-Germain-de-Cuxa». *Études Roussillonnaises*, t II, 1-2, 1952, pp.7-19.

18. Le nom biblique de Salomon, répandu d'abord dans l'empire byzantin, s'est propagé en Occident dès l'époque carolingienne (on connaît un Salomon, duc des Bretons en 859) et ne donne par lui-même aucune indication sur l'origine ethnique de ceux qui le portaient.

19. *Histoire Générale du Languedoc*, t.II, Pr.163, col.337-338

20. Cette opinion sur l'historicité probable du coup de force de Wifred et du meurtre de Salomon était déjà, comme nous l'avons dit, celle de Joseph Calmette, qui écrivait : « l'Épopée brisée par les *gesta comitum Barcinossensium*, et développée ensuite par toute l'historiographie catalane, a ce meurtre pour point de départ. Or, la légende elle-même serait inexplicable si elle n'avait pour base un fait historique. C'est pourquoi, toutes réserves faites sur les circonstances qui échappent, je crois nécessaire d'admettre le fait dont il s'agit comme le *nucleus* irréductible autour duquel s'est créée la Tradition. (*Annales du Midi*, 1925, comptes rendus critiques, pp. 216-219) [compte-rendu de *Història nacional de Catalunya*, t.II, p. 547 de A. Rovira i Virgili]

Il faut noter, par ailleurs, que la substitution à main armée des Wifrédiens à Salomon n'a en elle-même, à cette époque, rien d'extraordinaire, surtout dans une région aussi éloignée du pouvoir central que la marche d'Espagne. L'année suivante, pour ne citer que l'exemple le plus proche et le plus connu, Bernard le Veau, comte de Toulouse, est tué par les hommes de Bernard Plantelvelue, comte d'Auvergne, deuxième fils de

Bernard de Septimanie. Or, selon Hincmar (Ann. Saint Bertin ad annum 872), c'est à Bernard Plantelvelue, que nous avons donné les honneurs de la victime : et il ne s'agit de rien moins que du Limousin et du comté de Toulouse! Tel dût être aussi le cas, dès 871, après la suppression de Salomon, en 869-870.

21. Testament de l'abbé Protasius (*Marca Hispanica*, App. 38) qu'il faut dater du 13 septembre 870 (première année du règne du roi Louis III l'Enfant) et non pas du 13 septembre 878 (première année du règne du roi Louis le Bègue), comme l'ont fait, après Baluze, la plupart des auteurs. Cf. à cet égard notre étude « Les origines de Saint-Michel-de-Cuxa ». (*Études Roussillonaises*, t. II, 1-2, p. 17, note 29).

22. Pour Wifred le Vieux, cf. R. d'Abadal, *El temps i el regiment del comte Guifred el Pilós*, (Institut d'Estudis Catalans, Barcelona, 1989).

23. P. Ponsich, *Le Conflent et ses comtes* ... pp. 256-264

24. Transcrite dans le cartulaire mineur (fol.4) de St. Michel-de-Cuxa, copiée par Baluze et publiée dans le *Marca Hispanica*, p.56, cette charte présente des traces d'altération : du fait que le nom du comte Wifred, non mentionné au début parmi les donateurs, apparaît dans les signatures, mais sous le forme Guifred, qui dénonce une copie du X<sup>e</sup> ou du XI<sup>e</sup> siècle. Il en est de même pour le nom du scribe Guidiza *presbyter*, qui dans l'original devait être écrit Witiza. La formule de datation « *calendis decembris anno primo quo cepit regnare rex carolus* » a été interprétée par Baluze comme dénigrant Charles le Simple, d'où la datation 898 du *Marca*. Ce qui est impossible, vu la date de décès du comte Miron I, fin 895 ou début 896. C'est pourquoi, R. d'Abadal, après Mabille (3<sup>e</sup> édition de l'*Histoire Générale du Languedoc*) a tranché en faveur de Charles le Gros (bien que désigné comme « roi », alors qu'il était empereur) et a adopté la date de 885. À nos yeux, cette datation paraît également acceptable :

1. Parce ce que la mention de Saint-André d'Exalada comme bénéficiaire, avec Saint-Germain-de-Cuxa, de la donation n'est pas possible, après sa destruction en octobre 878 et la fondation de l'abbaye de Saint-Germain-de-Cuxa (19 juin 879).

2. Parce que le scribe, le prêtre Witiza, est un moine d'Exalada, scripteur de 4 autres chartes, en 870, 873, 874-75 et 876 et qu'on ne retrouve plus sa trace par la suite, où apparaissent cependant les scribes Eldesind *presbyter* (6 chartes de 877 à 879), Comparatus *presbyter* (878), Lacanus *presbyter* (878), Sanctus *presbyter* (2 chartes en 879). En outre, l'acte fondateur de l'abbaye de Saint-Germain-de-Cuxa, du 19 juin 879, donne la liste nominale des 35 moines de la communauté (plus l'abbé Prostasius), dans laquelle le nom du prêtre Witiza ne figure plus. Selon toute apparence, il serait donc décédé avant le 19 juin 879.

3. On ne saurait d'ailleurs trop abaisser la date de la mort de la comtesse Ermessinde, qui avait donné au moins 8 enfants? (6 fils et 2 filles) à son époux, déjà marié au moins dès 840 (*Marca Hisp.* Ap.2). Force est donc d'admettre une erreur de la copie du cartulaire et dater de la première année de Louis le Bègue, ce qui donne le 1<sup>er</sup> décembre 878 (selon le comput des Annales Bertiniennes).

25. *Histoire Générale de Languedoc*, t.II, Pr190. Cette donation comprenait : en Roussillon les *villae* de Covengos (au nord-est de Perpignan) avec son église Saint-Etienne ; de Trullars, avec son église Saint-Assiscle ; de Boaça (près d'Alénya) avec son église Saint-Martin ; de Pesillà, avec ses églises ; en Vallespir, l'alieu de Tallet ; en Conflent, la villa de Comes ; en Besalú, la villa de Romanya ; en Perapertusès, celle de Domanova.

26. *Marca Hispanica*, Ap. 43, 62 ; *Histoire Générale de Languedoc*, t.II, pr.190. Ce Gualafons et son épouse,

Narbona, descendants d'aprisionnaires, sont encore mentionnés dans le cartulaire d'Elna, comme donateurs à l'église d'Elna et à son évêque Riculfe : en 898, d'un moulin sur le Tech et de vignes à Sureda ; en 904, de salines, tenues par aprision de leurs parents sur les bords de l'étang d'Alényà.

27. *Histoire Générale de Languedoc*, t. II, Pr. 200. Cette charte, comme celle de la donation de Saint Vincent de Camplong à Cuxa, pose un problème de datation. Les Bénédictins de l'*Histoire de Languedoc* l'ont datée de mai 878, année qui correspond à la période où Miron I et les siens étaient entrés en lutte ouverte contre

Bernard de Gothie et ne s'étaient peut-être pas pressés de reconnaître Louis le Bègue, successeur de son père, l'empereur Charles le Chauve, mort le 6 octobre 877. Cependant, la formule « le Christ régnant, dans l'attente d'un roi » a été utilisée en Catalogne après la mort de Charles le Gros (12 janvier 888), le roi Eudes n'ayant pas immédiatement reconnu. D'où la date de mai 888, proposée par Ramon d'Abadal. C'est finalement celle à laquelle nous nous rallions, essentiellement parce que, cette fois, la comtesse Ermessinde, non seulement ne figure pas parmi les donateurs, mais encore paraît être alors décédée, comme le suggère la formule « pour le remède du seigneur Suniefred notre père et dame Ermessinde, notre mère ». Il est à noter que le texte donne, avec quelques lacunes, les confronts de l'alleu donné, parmi lesquels « alode de Suniefredo abbate vel monachis suis », ce qui doit désigner le lieu de Mata, à l'est de Prades, donné par le marquis Suniefred, où l'abbé de la Grasse avait créé une *població*.

28. Cette charte, inconnue et médiéte, a été révélée par le Père C. Barrant, dans sa précieuse publication des archives du chapitre d'Urgel, «Els documents des Segles IX i X...de la Seu d'Urgell» (*Urgellia*, II, 1979).

29. B.N. Paris. Fonds Moreau, t. III, f° 91.

30. R. d'Abadal. *Els temps i el regiment del comte Guifred el Pilós*. (Édition posthume par le soin de Miquel Coll i Alentorn, Institut d'Estudis Catalans. Memòries de la secció-històrico-arqueològica, XXXVIII. Barcelona, 1989).

31. *Histoire Générale de Languedoc*, t.IV, 2 p. 906.

32. R. d'Abadal a supposé que, pour parvenir à leurs fins à Gérone, le Comte Sunyer et son frère Deilà, avaient envahi le Gironès et occupé la cité de Gérone. Il se trompait sur ce point, Gérone était bien alors aux mains du comte Deilà. Son erreur venait de son interprétation d'une note explicative d'un précepte postérieur (908), délivré par Charles le Simple, à la Grasse et lui confirmant « au pagus de Gérone, la possession de Fontelara, avec l'église Saint-Paul, que le roi Eudes avait donné [auparavant] par précepte à Saborell [alors abbé de Fontelara], avec les biens fiscaux mentionnés dans le précepte, à la donation desquels consentit [plus tard] le comte Guifred».

Pour d'Abadal, il s'agissait de Wifred le Velu (Guifred I) et ce texte prouvait qu'il était, dès lors, comte de Gérone. Nous croyons, au contraire que le comte qui « consentit », après coup, à cette cession des droit fiscaux qui, normalement, lui revenaient, était son fils et successeur, Guifred II Borrell (897-911), qui fut effectivement, lui, comte de Gérone. Ce comté, comme nous le verrons ci-après, passa du comte Deilà à un comte Gausfred (son frère ou son fils) - qui fut un temps confondu avec Guifred I - lequel Gausfred, selon deux notices de plaid originales, présidait le tribunal comtal de Gérone en 898, c'est-à-dire un an après la mort du comte Wifred le Velu.

33. J. Calmette. *Un jugement original de Wifred le Velu pour l'abbaye d'Amer (17 avril 898)*, (Bibliothèque de l'École des Chartes, année 1906, t. LXVII). C'est le précepte dont il est question à la note précédente.

34. F. Valls i Taberner. «Estudi sobre els documents del comte Guifre I de Barcelona» (*Estudis universitaris*

*catalans*, vol. XXI, 1936. *Homenatge a Antoni Rubio i Lluch*, pp.11-51). Dans le même article, Valls-Taberner signalait l'existence, à la biblioteca de Catalunya, d'un autre document original, celui de l'exvamatio, consécutif au jugement du 17 avril 898, lequel porte la signature authentique du même comte « Gausfredus », dont il soulignait qu'elle différait absolument des signatures connues de Wifred le Velu. Nous pensons que la publication, autant que possible, en fac-similé, serait la bienvenue. En tout état de cause, c'est de la confusion systématique du nom franc Gausfred avec le nom goth Wifred que sont nées bien d'autres erreurs d'interprétation où sont tombés de nombreux auteurs. A leur décharge, il faut dire que cette confusion apparaît déjà au XII<sup>e</sup> siècle ! Ajoutons que le prénom Gausfred fut héréditaire dans la dynastie d'Empuries-Roussillon jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

35. J.B. Alart, *Cartulaire Roussillonnais*, (Perpignan 1880, pp.118-120) (Donation de Pezilla à la Grasse) ; *Histoire Générale de Languedoc*, (t.II, Pr.22 et 25). R. d'Abadal, *Els diplomes carolingis a Catalunya*, (n°33, pp. 371-374). (Diplôme de Charles le Simple pour la Grasse et pour Estève et Relindes)

36. *Histoire Générale de Languedoc*, t. V, Pr. 34.

37. J.B. Alart, *Cartulaire Roussillonnais*, pp. 120-122.

38. *Histoire Générale de Languedoc*, t.II, Pr.207.

39. *Histoire Générale de Languedoc*, t. V, Pr.71.

40. Archives départementales des Pyrénées Orientales, Fonds Forsa, t.II, n°272.

41. R. d'Abadal, *Els diplomes carolingis à Catalunya*, I, pp.107-108.

42. Précepte perdu et connu seulement par des allusions postérieures, qui portait concession « de omnibus fiscis et eremis terre ».

43. *Histoire Générale de Languedoc*, t.V, Pr. 32.

44. *Íbidem.*, Pr. 35.

45. En 911, à la date du 26 avril, mourait le comte de Barcelone Wifred II, dit aussi Borrell. Or, selon l'Anonyme de Ripoll, « plus ancien historien de la Catalogne », le successeur de Wifred le Velu, que l'archevêque Arnuste saluait en termes si élogieux, serait mort « tué par le poison » (veneno interfectus) une tradition que rapportait encore Marinus Siculus, au XV<sup>e</sup> siècle : « non sine veneni suspitione peremptu est. » Bien que généralement rejetée par les historiens catalans modernes, cette tradition - vu la coïncidence des dates - témoigne au moins de l'atmosphère délétère de cette période. Ajoutons que le mystère de l'assassinat d'Arnuste ne fut jamais élucidé.

46. Sa mort a été généralement fixée à 915, parce que l'on croyait qu'à cette date son fils Bencion lui avait succédé en Roussillon mais nous avons vu que Bencion, époux de Godiana, est attesté comme comte de Roussillon dès 909. Il l'était, probablement, depuis plusieurs années.

47. *Marca Hispanica*. Ap.65.

48. *Histoire Générale de Languedoc*, t.V, Preuve 36, col. 126-127.

Suivent ici les formules rituelles de la levée d'excommunication pour les personnes et leurs biens, formules bibliques combien impressionnantes, rétrospectivement : « que toutes les malédictions que nous avons lancées sur vous soient écartées de vous pour toujours. Bénis soyez-vous dans la cité et dans les champs. Béni soit le fruit de ton ventre [ceci à l'adresse des comtesses et de toutes les autres femmes ], et le fruit de votre

terre, et le fruit de vos vignes, et les troupeaux de vos bestiaux, et les enclos de vos brebis. Bénis soient vos greniers (*horrea*) [...] Que le Seigneur dispense sa bénédiction sur vos “*celleres*” (cellaria) et sur toutes les œuvres de vos maisons. Que le Seigneur fasse abonder tous vos biens [...], donne la pluie à votre terre au moment opportun, que la sécheresse ne consume pas tous les arbres et les fruits de votre terre [...] que vous vieillissez ensemble longtemps et heureusement et qu’avec l’Archange Michel, vous méritiez , avec la grâce du Seigneur, de parvenir sans dommage jusqu’aux portes du Paradis ».

49. Cf. Ramon d'Abadal. *Els primers comtes catalans*, Barcelona, 1958, passim et, en particulier, pp.262-263.